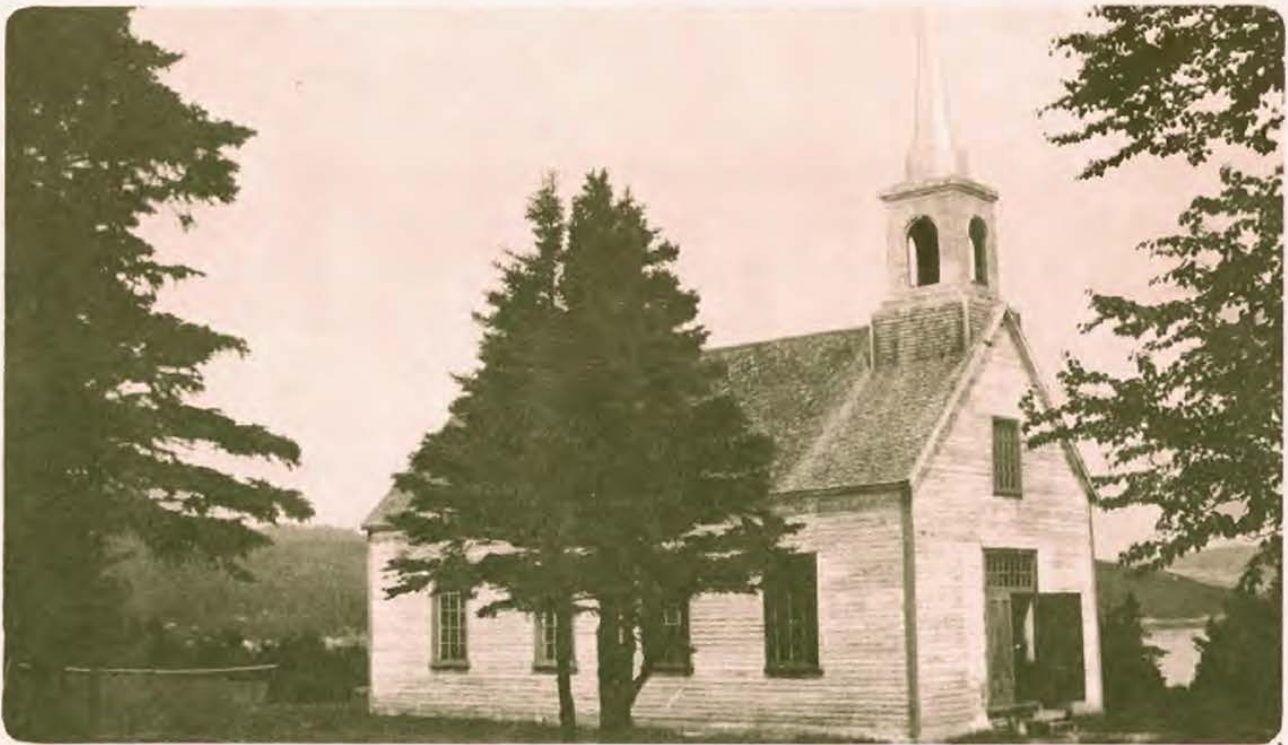


# Saguenayensia

REVUE DE LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE DU SAGUENAY

Volume 17 — Numéro 6

Novembre-décembre 1975



Ce numéro contient:

- \* Eva Bouchard
- \* Le Royaume du Saguenay
- \* Mariages
- \* A la Pointe aux Alouettes
- \* Episodes de 1603
- \* Aventure d'un Saguenéen
- \* 50e de Riverbend
- \* La pêche au lac Saint-Jean
- \* Une chapelle centenaire



---

**CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DE LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE DU SAGUENAY**

- M.** Léonidas Bélanger, président et responsable de la section de généalogie,  
**M.** le Chanoine François Plourde, vice-président,  
**M.** Raoul Fortin, secrétaire  
**M.** Sabin Caron, trésorier,  
**Mgr** Victor Tremblay, archiviste,  
**M.** Roland Bélanger, archiviste adjoint,  
**MM.** l'abbé Raymond Desgagné,  
Raoul Lapointe  
Laurent Beaulieu,  
Charles Cooke,  
Edmond Pilote,  
Marcel Lapointe, directeurs.

**REPRESENTANTS A LA CORPORATION DU MUSÉE.**

- Dr.** Marcel Lapointe,  
**M.** Roland Bélanger.

**COMITÉ D'HISTOIRE**

- M.** l'abbé Raoul Lapointe  
**M.** Sabin Caron  
**M.** Roland Bélanger

**COMITÉ D'ADMINISTRATION DE SAGUENAYENSIA**

- M.** Léonidas Bélanger, président  
**M.** J.-Henri Bouchard, secrétaire-trésorier  
**Mgr** Victor Tremblay, directeur  
**M.** Sabin Caron

**COMITÉ DE REDACTION DE SAGUENAYENSIA**

**Directeur:** Mgr Victor Tremblay  
**Publicitaire:** M. Armand Demers  
**Responsable:** J.-Henri Bouchard  
**Expédition:** M. Raoul Fortin

**ILLUSTRATION DE LA COUVERTURE**

*Ancienne église de la Pointe-aux-Alouettes, maintenant propriété du Séminaire. Construite en 1875, elle est donc centenaire. Elle est en bon état de conservation.*

*Aucune reproduction n'est autorisée sans le consentement écrit de l'auteur d'un article signé ou celui de la Société Historique du Saguenay pour les textes non signés.*



## Publications en ligne de la Société historique du Saguenay

### Recherche

- ⊙ La recherche s'effectue par mots-clés parmi les titres et les auteurs de chaque numéro, en utilisant un thème, un endroit, une année ou un auteur précis. La base de données recherche tous les mots inscrits individuellement dans l'indexation.
- ⊙ La reconnaissance optique de caractères (ROC) est active à chaque fichier numérique. Pour une recherche à l'intérieur de chaque numéro, il est conseillé d'utiliser la boîte de dialogue *Rechercher / Find* (CTRL + F).
- ⊙ Tous les titres d'articles sont répertoriés dans la table des matières des fichiers numériques (signets).

### Règles d'utilisation

- ⊙ Les auteurs conservent leurs droits d'auteurs.
- ⊙ La Société historique du Saguenay conserve ses droits en tant qu'éditeur.
- ⊙ En vertu des dispositions de la [Loi sur le droit d'auteur](#), les articles parus ne peuvent être reproduits totalement ou partiellement, traduits, distribués ou adaptés sans l'autorisation écrite de l'auteur et de la Société historique du Saguenay.
- ⊙ La référence aux informations disponibles est obligatoire. Elle doit comprendre les noms et prénoms des auteurs, le titre de l'article, le titre du périodique, l'année de publication ainsi que la page de référence.
- ⊙ Il est de la responsabilité de l'utilisateur de se conformer aux différentes lois en vigueur.

### Bases de données en ligne

- ⊙ Pour plus de contenus historiques, des lectures et recherches supplémentaires sont possibles grâce aux bases de données<sup>1</sup> de la Société historique du Saguenay au [www.shistoriquesaguenay.com](http://www.shistoriquesaguenay.com) :
  - Publications en ligne
  - Archives en ligne
  - Bibliothèque en ligne
  - Images en ligne
  - Capsules historiques
  - Et autres

### Devenir membre de la Société historique du Saguenay

- ⊙ Avec votre appui, vous participez à la mission de la Société historique du Saguenay qui est de diffuser, acquérir, traiter et conserver le patrimoine documentaire du Saguenay–Lac-Saint-Jean. Être membre de la Société historique du Saguenay vous donne accès à la revue d'histoire *Saguenayensia*, ainsi qu'à des escomptes sur des produits en boutique et des reproductions de documents d'archives. Visitez notre [boutique en ligne](#) pour découvrir la variété des produits disponibles.

<sup>1</sup> Les bases de données disponibles peuvent varier.



# Saguenayensia

Revue de la Société Historique du Saguenay

Volume 17 — Numéro 6

Novembre-décembre 1975

## SAGUENAYENSIA

### Editorial

Directeur: Mgr Victor Tremblay  
Président: M. Léonidas Bélanger  
Secrétaire-trésorier: M. J.-Henri Bouchard

## LA PHOTOGRAPHIE AU SERVICE DE L'HISTOIRE

La photographie a d'éminentes ressources comme expression et comme documentation pour l'histoire. Il est bon d'y penser et opportun de le dire, au moins une fois.

Son premier mérite est de faire voir les personnes, les choses et les scènes à ceux qui ne les ont pas vues dans la réalité, conséquemment d'en donner une idée fidèle, enrichissante, beaucoup plus exacte que toute description verbale ou écrite. De plus, elle permet de communiquer cette connaissance à un nombre illimité de personnes dont plusieurs seraient autrement inaccessibles. De plus encore, par le fait de sa permanence, elle assure à ce qu'elle révèle une survie qui peut renseigner les intéressés pendant des années, des siècles. Voilà qui compte, qui lui donne une faculté de rendement dépassant celle des autres moyens d'information, y compris les monuments, car elle peut représenter beaucoup de choses non réalisées en monuments, et elle se propage facilement partout alors que le monument est fixé en un lieu unique.

La photographie a donc une valeur documentaire sans pareille pour rendre possible, complète et facile la connaissance du passé, c'est-à-dire l'histoire. Elle est même une précieuse ressource pour aider à comprendre les personnes grâce à ce qu'elle permet de voir de leur type, de leur caractère. Plus techniquement fidèle que les portraits peints quant à la représentation des traits, de la physionomie, des attitudes, elle offre à qui veut découvrir la personnalité d'un homme ou d'une femme, l'avantage d'y parvenir par l'étude de ses photographies.

Et combien de scènes sont précisées par l'image photographique, scènes qu'on ne saurait reconstituer exactement par l'imagination et dont seule elle peut donner la représentation authentique, faire voir la réalité.

Souvent la photographie permet de comprendre et de dissiper certaines contradictions entre des rapports d'un même fait relaté par divers témoins qui les ont vécus ou observés dans des conditions ou à des points de vue différents. Combien de fois, par exemple cela se produit à l'occasion des accidents de la route, des incendies ou même de simples rencontres! On peut citer le cas où dans un procès célèbre c'est une photographie qui a éclairé le tribunal sur un des points fondamentaux du litige.

Ces observations, auxquelles on pourrait ajouter, suffisent pour démontrer l'opportunité de donner beaucoup d'attention à la photographie, soit en multipliant l'emploi utile pour garder image de tout ce qui le mérite, soit en mettant un soin convenable pour la qualité de l'exécution, soit en assurant la conservation de tels documents. Une documentation photographique est une ressource incomparable qui rend la recherche non seulement fructueuse mais en même temps agréable. Et elle est une mine d'or pour l'histoire.

### ADRESSE:

C.P. 456  
Chicoutimi, G7H 5C6  
Téléphone: 549-2805

### Imprimeur:

Le Progrès du Saguenay, Ltée  
316, avenue Labrecque, Chicoutimi

Abonnement par année: \$ 8.00

Abonnement de soutien: \$10.00

Courrier de la deuxième classe  
Enregistrement No 0849.  
Dépôt légal le trimestre 1974  
Bibliothèque nationale du Québec

## SOMMAIRE

	Pages
Editorial .....	117
Eva Bouchard —	
Anne-M. de Launière-Dufresne ..	118
Le Royaume du Saguenay —	
Victor Tremblay .....	124
Mariages de la région —	
Léonidas Bélanger .....	127
A la Pointe aux Alouettes —	
Victor Tremblay .....	131
Deux épisodes de l'année 1603 —	
Victor Tremblay .....	134
Aventure d'un fils du Saguenay —	
Victor Tremblay .....	136
Cinquantième de Riverbend —	
La Société Historique du Saguenay .....	139
La pêche au lac Saint-Jean .....	139
Une chapelle centenaire .....	140

## Eva Bouchard

*Comment elle fut prise malgré elle  
dans le sillage de la renommée stupéfiante  
de MARIA CHAPDELAINÉ*

*Maria Chapdelaine*, de Louis Hémon, n'a pas encore connu une diffusion aussi importante que la Bible, qui remonte loin dans le temps. Ce récit, très près de nous, est quand même devenu une sorte de classique dans au moins quarante-cinq langues et, dès 1935, il connaissait le plus fort tirage du roman au monde. Ce n'était encore qu'un modeste commencement. Les éditions continuant à se multiplier, on peut se demander encore aujourd'hui comment Eva Bouchard fut entraînée dans le sillage de la renommée stupéfiante de cette oeuvre. Avec l'émission d'un timbre illustrant Maria Chapdelaine, le ministère des Postes, à Ottawa, ne fait qu'ajouter un hommage de plus à une longue liste à la mémoire de Louis Hémon.

Dès qu'on entendit parler de ce livre à Péribonka, les résidents de ce village commencèrent à répéter, parce qu'ils le croyaient, qu'Eva Bouchard était la Maria Chapdelaine de ce récit. Comme l'absurde ne peut être que constaté, au moment où l'auteur eût pu s'expliquer sur l'origine de sa création, pendant que la gloire l'attendait au carrefour, la mort l'avait déjà réclamé. Comme on le sait, à quelques kilomètres de Chapleau (Ontario), alors qu'ils marchaient sur la voie ferrée, Louis Hémon et Harold Jackson, son compagnon de route, étaient tués par un train, vers 19.30 heures, le mardi 8 juillet 1913. L'auteur de *Maria Chapdelaine* n'avait pas encore 33 ans.

A peine quinze jours plus tôt, Louis Hémon avait envoyé à sa mère, en France, une copie de son manuscrit, en recommandant de déposer ce colis, sans l'ouvrir, avec ses objets personnels. En même temps, il faisait parvenir l'original de son oeuvre au journal *Le Temps*, à Paris, qui en fit la publication, en feuilleton, du 27 janvier au 19 février 1914. Aucun écho ne répondit à ces pages. Peu de mois plus tard, la Grande Guerre était déclarée. Dans ces circonstances, il eut été normal que ce récit tombât dans l'oubli. Mais quand le destin s'entête, tout peut arriver. Ayant traversé l'Atlantique, des exemplaires du journal où paraissait cette première publication tombèrent sous les yeux de quelques intellectuels québécois. Ceux-ci ne savaient rien de l'auteur, inconnu chez nous. On se demande même s'il était Français ou Canadien et, bien entendu, on ignorait qu'il était mort. L'originalité et la limpidité du texte les surprirent assez pour retenir leur attention. L'aventure imprévisible commença lorsque *Le Nationaliste* suggéra, dans son édition du 9 avril 1916, la publication en volume de cette oeuvre, qui décrivait de façon remarquable les moeurs du colon canadien dans la région du Lac-Saint-Jean. Louvigny de Montigny, avec l'autorisation de la famille Hémon, décidait de publier *Maria Chapdelaine*.



*Eva Bouchard*

En novembre 1916, tirée à 2,300 exemplaires, avec illustrations originales de Suzor-Côté, la première édition de ce roman était à la disposition du public québécois. L'éditeur, J.-Alphonse Lefebvre, de Montréal, s'était assuré les droits exclusifs de publication au Canada et aux États-Unis. Ce ne fut cependant pas le grand départ pour ce récit. Il est opportun et intéressant de rappeler que la gloire posthume de Louis Hémon ne commença vraiment à courir le monde que près de deux lustres après la publication en feuilleton, dans *Le Temps*, de cette oeuvre.

Les nouvelles voyageaient à un rythme beaucoup moins trépidant que celui que nous connaissons maintenant, quand les Péribonkains apprirent, par leur journal hebdomadaire, le décès accidentel de Louis Hémon, fait divers qui n'avait pas retenu l'attention de ceux qui ne savaient rien sur cet étranger. Lorsque les séchos de cette histoire, qui les concernait, leur parvint par après, il est facile de comprendre que les intéressés demeurèrent un moment abasourdis. Ces gens au franc parler ne tardèrent pas à s'exprimer et ce qu'ils dirent fit tache d'huile: la presse ne fut pas lente à publier leurs propos. "Le Français", presque bouche cousue, était venu les relouer dans leur intimité. On rappela ses habitudes étranges, sa maladresse, son air absent, et cette manie, qu'il

pratiquait souvent à la vue de tous, d'écrire *ses petits papiers*. Tous ne l'avaient-ils pas vu agir ainsi, à la sortie de la grand-messe du dimanche? Il leur avait pris les paroles toutes chaudes sur les lèvres. Et c'était de cette façon, dans un livre, que les avait décrits ce "fou", mot qu'on ne se gêna pas à employer à son sujet, même du temps de sa présence parmi eux. Ils refusèrent cette image. A Périfonka, comme la plupart de ceux qui en parlaient n'avaient pas lu le livre et ne connurent du récit que ce qu'on en disait, la méprise fut plus tenace. C'est alors qu'Eva Bouchard fut poussée dans son destin. N'était-elle pas la seule fille, dans le village, que Louis Hémon avait vu vivre de près? Ne s'était-il pas servi, en plus, de la maison de Samuel Bédard, le mari de sa sœur Laura, pour encadrer une partie de son conte? C'est la rumeur, locale au début, qui fit d'Eva Bouchard la Maria Chapdelaine du roman. Mais, aujourd'hui encore, même si son nom reste lié à celui de Maria Chapdelaine, Eva Bouchard ne demeure-t-elle pas *celle* dont on ne sait rien, sinon qu'elle fut le faux prototype d'une héroïne universellement connue?

Ses grands-parents, Sylvestre Bouchard et Joseph Dumals, furent du nombre des plus anciens résidents de Roberval, fondé en 1855. Sur la terre du *Pied-du-Cran*, l'énorme bloc de granit, coupé en falaise, qu'on y voit, sert de bornes entre Roberval et Saint-Prime. C'est à Saint-Prime qu'Eva Bouchard naissait en 1885. Une modeste maison aux pièces noircies, où, "sur les chenets, cuisait la bouillie pour le repas du soir, à saveur particulièrement délicate et jamais retrouvée ailleurs", voilà la première image de ses souvenirs. Cette maison de quelque 7 mètres sur 7, en pièces de cèdre équarries à la hache, vaut que nous nous y arrétions un moment, pour mieux comprendre ce qui étonne encore. Un mur la coupe en deux à l'intérieur. La grand-pièce, où la porte d'en avant et celle d'en arrière et deux fenêtres prenaient une bonne place, servait de cuisine, de salle de famille et aussi



Maison des Bouchard où logea Hémon.

de chambre à coucher: "Le *bed* bleu", banc le jour, devenait couchette pour les garçons la nuit. Le soleil entraînait facilement, dorant la pompe sous l'escalier, l'armoire apportée de Bale-Saint-Paul, d'où venaient les grands-parents Bouchard, la grande horloge à poids, fatiguée, défectueuse, conservée comme souvenir. Sur la cheminée, avec d'autres objets, un manuel d'exercices militaires, dans lequel ont trouvé le chant "Mon fils, fais-toi soldat, l'homme combat, la femme prie...". Et dans l'autre partie de la maison d'Adolphe Bouchard, il y avait deux chambres. La plus grande, en arrière, était celle des parents, des fillettes et de l'enfant au berceau: "Un nouveau-né s'en venait quand l'autre avait l'âge de quitter le *ber*, et alors les enfants guettaient le "corbeau", comme ailleurs on attendait la cigogne. Entre cette chambre et l'autre, une large ouverture dans le mur, fermée par le poêle à trois ponts (celui que Louis Hémon trouva plus tard chez Samuel Bédard), permettait à la chaleur de se répandre dans les deux pièces. Du côté de la cuisine, placé haut, un taquet tenait fermée la porte en planches de "la chambre de *relais*", réservée aux visiteurs. Derrière cette porte, on trouvait le rouet, lorsqu'il ne servait pas. Il ne fallait pas succomber à la tentation de faire tourner la roue, sous peine de punition.

Tout autour de cette habitation, où les parents étaient besogneux et la famille heureuse, s'étendait la terre nourricière, à certains jours "nue comme la main, prête pour la charrue". L'enfant n'oublia plus le geste vaste de son père semant le grain à la volée, et jamais sans avoir d'abord adressé une prière à Celui qui peut tout: Adolphe Bouchard, en ces circonstances, récitait les litanies, vieille coutume qu'il tenait de ses parents. Marquant le rythme des saisons, la forêt demeurait proche, et plus près encore on voyait la laiterie, le four à pain, la grange et l'étable, la source d'eau glacée sous un bouquet de jeunes cèdres, et les amis des enfants: la jument, Blonde, trois vaches, dont la préférée, Barbouillée, recevait plus de caresses que les autres, les volailles, le porc et quelques moutons. Du côté de la cour également, les jeunes attendaient fiévreusement les naissances. C'était pour de bon l'été, lorsqu'on installait l'énorme chaudron de fonte noircie au centre de la cour. Soutenu par un tronc d'arbre reposant sur deux bûches, on s'en servait pour la cuisson de légumes ou de racines, aussi la confection du *savon du pays*, mais le plus souvent on y faisait chauffer l'eau pour la lessive. Si on avait de la neige parfois jusqu'au toit de la maison, quand les chemins n'existaient plus et que le feu pétillait sans arrêt dans le foyer, l'hiver battait son plein, mais où trouver un pays plus merveilleux que l'hiver? C'était cela la terre du Pied-du-Cran, "petit royaume où nous régions en maîtres", comme disait celle qui nous intéresse.

Un jour, bouleversée par la détresse de ses parents impuissants devant le sort fait au potager, Eva Bouchard, "—enfant innocente, sans faute mortelle, — avec une branche de cèdre trempée dans une soucoupe d'eau bénite, asperge les carrés de légumes, rongés par les chenilles, en disant: "Va-t-en, chenille." Les élus qui ont la foi

comprennent le geste de cette enfant de 5 ans. La sincérité insondable sur laquelle reposent de tels actes, et que les parents peuvent transmettre à leurs enfants, imprégnera plus tard les pages de *Maria Chapdelaine*. On n'a plus à se demander comment Louis Hémon, de molle croyance, s'y est pris pour pouvoir en parler comme personne et la faire entrevoir à ceux qui ne cessent d'aimer son récit.

Des années marquées par diverses épreuves suivirent. Le père d'Eva, au cours de 1888, alla travailler à la construction de la voie ferrée entre Chambord et Roberval. Plus tard, le surmenage du père et la santé défaillante de la mère obligeaient cette famille, le cœur dans un étouffement, à quitter la terre de Saint-Prime. Le rebouteur Ti-Zèbe, de Saint-Félicien, en qui on avait confiance, lui non plus n'était pas parvenu à guérir la malade. C'est dans les mois qui suivirent son intervention que la famille partit s'installer à Roberval, où Eva et sa sœur Laura devinrent élèves des Ursulines. Cependant, ni les bons soins ni les remèdes du médecin ne purent arrêter l'affaiblissement progressif de Mme Adolphe Bouchard, née Zélima Dumais, et les enfants se retrouvèrent orphelins.

Après plusieurs années de travail ici et là, le chef de famille perdait son emploi de bureau, en 1903, à la Petite-Pérignonka, la compagnie de pulpe où il gagnait sa vie ayant fait faillite. Pensant à l'avenir de ses fils, et avec l'accord de tous les siens, le père se fit octroyer un lot de colonisation à Pérignonka, où tous vinrent le rejoindre. C'est le 10 août, cette année-là, qu'Eva Bouchard, qui avait alors 18 ans, se rendit en ces lieux. Sa sœur Laura, qui devait l'accompagner avec ce que cette famille apportait de ses modestes biens, avait été appelée la veille à Chambord, la paroisse voisine, auprès d'une amie, une jeune veuve atteinte de tuberculose, dont l'état de santé s'était subitement aggravé. Quelques minutes avant 15 heures au moment où *le Nord* allait lever l'ancre, à son grand contentement, la voyageuse esseulée vit la fille du propriétaire de ce bateau, Yvonne Niquet, de deux ans plus jeune qu'elle et qui avait été, tout comme sa sœur Anna, une de ses compagnes au couvent des Ursulines, embarquer en coup de vent. Eva Bouchard en était à sa première traversée du lac Saint-Jean et elle ignorait même combien de temps durait le voyage. Son amie, en l'entraînant sur le pont avant extérieur, plus exigü encore que la cabine qu'elles quittaient, à peine plus grande que leur table familiale, lui apprit qu'on arriverait à Pérignonka à 18 h., si cela allait bien au banc de sable, où tout s'était passé normalement lors de la traversée vers Roberval, dans la matinée. En cet endroit, l'eau étant peu profonde, si le lac baissait, on risquait d'être retardé. L'espace était plus que mesuré aux passagers, rarement nombreux, sur ce petit bateau qui rendait d'importants services, avec un bon ailer régulier de trois traversées aller et retour chaque semaine. Ce jour-là, le temps et le lac, l'un et l'autre bleu et or, ne rendaient que plus apparent l'ordre douteux régnant sur le pont arrière, où étaient entassés de nombreuses caisses de marchandises diverses, des instruments aratoires, des tuyaux, etc. Immobilisée au milieu de cet encombrement se trouvait

Caillette, la vache d'Adolphe Bouchard, sur laquelle veillait Roméo, le frère d'Eva. A son grand ahurissement, cette jeune fille réservée dut suivre son amie Yvonne et grimper sur le toit de la cabine, où on avait, ce jour-là, attaché un buggy. C'est ainsi, confortablement installée dans cette voiture et en sympathique compagnie, qu'Eva Bouchard oublia cette tension que lui causait cette rupture avec son passé, le bruit du moteur du bateau et cette odeur d'huile brûlée qu'il dégageait, et qu'elle vit venir vers elle ces terres nouvelles, sur la rive nord du lac, où un destin des plus imprévisibles l'attendait. En ces lieux, sa compagne, la blonde Yvonne, au teint rosé et aux yeux bleus frangés d'or, "d'une beauté angélique", selon son amie, avait un père fort actif. Edouard Niquet, commerçant de bois d'abord à Pierreville et après à Pérignonka, sur les conseils du curé Labelle, alors sous-ministre de la Colonisation, avait acquis douze lots sur le futur site de Pérignonka. Quelques années plus tard, en 1895, sa famille venait le rejoindre dans la région et habita à Roberval jusqu'au jour où une maison fut prête pour les loger de l'autre côté du lac. Le décès d'Anna Niquet (Mme Onias Plante) le 10 mars 1975, à 85 ans, vient de remettre en mémoire l'amitié qui l'unissait à Eva Bouchard.



*Le Nord.*

Mais c'est la rude vie de colon qui devenait le partage de la famille Adolphe Bouchard, de nouveau libre, cette fois à l'orée du bois, dans un petit campe entouré de souches. "Une heure de jeu (de cartes), quelques propos échangés avec des visiteurs qui apportent les dernières nouvelles du vaste monde, on appelle encore cela du plaisir au pays du Québec." Avec un regard neuf, c'est ainsi que Louis Hémon, quelques années plus tard, devait exprimer son étonnement de ces moeurs simples: elles n'offraient aucune prise à son cœur de bohème, mais elles exaltèrent son imagination au-delà de tout ce qu'il eût pu rêver. Entre-temps, Samuel Bédard, voisin de lot d'Adolphe Bouchard, avait épousé Laura, la fille aînée de ce dernier, tandis qu'Eva, devenue institutrice, enseignait dans le voisinage.

Au début de l'été 1912, en revenant de Roberval, sur *le Nord*, Samuel Bédard faisait la connaissance de Louis Hémon, pendant la traversée du lac Saint-Jean. Il l'enga-

gea comme garçon de ferme, à la demande de l'étranger qui offrit ses services pour \$8 par mois, nourri et logé, main-d'oeuvre qu'on payait \$20 à l'époque. Le futur auteur de *Maria Chapdelaine* fut traité comme un membre de la famille, selon Samuel Bédard, qui le répéta à qui voulait l'entendre. Il partagea leurs repas, leurs habitudes et cette chaleur humaine qui collait à leurs gestes quotidiens. Et que dire de celle que dégageait Mme Samuel Bédard, cette femme sans pareille, aussi fine qu'énergique, sûre d'elle, à la réplique ajustée à toutes situations? Il y aurait long à écrire concernant la façon d'agir et les attitudes de cet étranger, dont la maladresse ne cessait d'étonner ceux qui le voyaient mal pris comme une mouche sur un papier collant, aussi souvent qu'il avait quelque chose à accomplir. Pendant plusieurs semaines, il fit partie d'un groupe de travailleurs en forêt. Mais les saisons sont courtes. Après l'été, ce fut l'automne, et l'hiver à peine né; le 23 décembre 1912, Louis Hémon en était à faire ses adieux à la famille Bédard et à Pérignonka. Il fut vite oublié. Il n'avait été qu'un Français de plus de passage. A l'époque, comme l'a écrit Paul Tardivel, il y eut, de ce côté, une petite épidémie de ces derniers, dont la plupart ne demeuraient dans les lieux que le temps d'une tempête de neige ou d'une mauvaise grippe.

L'année qui suivit, Eva Bouchard allait enseigner à Lac-Bouchette et à la fin des vacances elle entra en religion chez les Soeurs Blanches d'Afrique. Elle n'y demeura pas longtemps, sa santé se refusant à tenir le coup entre les quatre murs d'une communauté. A son retour, le roman *Maria Chapdelaine* était à la veille de créer l'effervescence que l'on sait à Pérignonka. C'est même avec un certain mépris qu'elle lutta à contre-courant, quand elle constata qu'on faisait d'elle l'*inspiratrice* de l'auteur. Elle n'avait pas tardé à se procurer ce livre et elle l'avait lu. Cette mince fille au teint pâle, dotée d'un regard sombre attirant et d'une abondante chevelure noire, bâtie aplomb au moral comme au physique, décida de répondre par une froide indifférence aux effets de cette rumeur, qui lui courait sur les talons où qu'elle allait. Comme sa soeur Laura et plusieurs autres, elle pouvait retracer maints épisodes de la vie passée de sa famille, tressés dans la prose habile de ce récit plus spécialement dans ce passage transposé de la maladie et de la mort de sa mère. L'auteur, qui s'était fait relater ces faits, n'avait même pas jugé à propos, en en faisant un personnage de son roman, de débaptiser "*le remmancheur Tit'Zèbe*". Chercha-t-elle même qui était Maria Chapdelaine, la pudique amoureuse aux yeux obstinément baissés "*tout comme les jeunes filles riches qui reviennent avec des mines de pureté inhumaine des couvents de Chicoutimi (1)*"? Sortie de l'imagination de l'auteur, cette héroïne, qui avait peut-être de vagues ressemblances avec sa soeur Laura, ne prit pas, dans son esprit, cette dimension que lui donnèrent des masses de lecteurs, fascinés par cette fresque hors série, grouillante de vies rudes et franches. La gloire posthume, qui encensait l'auteur, parvint-elle jamais à masquer ce garçon de ferme, portant sa casquette sens devant derrière, la visière lui traînant sur le cou, même en récitant le Bénédi-



Louis Hémon

cté et pendant les repas, qu'elle avait vu agir? Pourtant, le récit *Maria Chapdelaine* avait conquis les esprits et les coeurs, de par le monde. Pérignonka était désormais devenu une sorte de haut lieu de l'humanité, où, luttant avec les "*mille duretés d'une terre impitoyable (2)*", vivaient des *surhommes* qui connaissaient les mesures de la Vie. Il n'y a pas à s'étonner que les derniers à l'admettre aient été ceux qui étaient concernés. Et Eva Bouchard demeura prise dans ce boomerang presque inconcevable. Ceux qui croient aux forces occultes pourraient-ils même expliquer ce qui lui est arrivé? Jusqu'à sa mort, elle reçut à son nom un courrier destiné, de fait, plutôt à Maria Chapdelaine.

Sans contredit, ses plus belles années furent les quatre qu'elle passa comme secrétaire de l'abbé Elzéar DeLamarre, fondateur du Sanctuaire de Notre-Dame-de-Lourdes, à Lac-Bouchette. Leur entente reposait sur des bases solides. Tous deux profondément croyants, ils appartenaient l'un et l'autre à une famille terrienne, qui avait participé à la colonisation de la région du Lac-Saint-Jean. Deux de ses soeurs, un de ses frères et une petite nièce demeurant avec lui, Eva Bouchard retrouvait une vie de famille, en entrant au service de l'abbé DeLamarre. L'hiver se passait dans le vaste appartement qu'il avait, en permanence, à l'Hôtel-Dieu Saint-Valier, à Chicoutimi, et la belle saison à son Ermitage Saint-Antoine, à Lac-Bouchette. Inutile de préciser que la secrétaire menait une vie très retirée. Les occupations, d'ailleurs, ne manquaient pas, et ne comptait pour elle que la tâche à accomplir, fort diverse et jamais finie. Les abonnements au *Messenger de saint Antoine*, les demandes pour les petits pains des Pauvres, croyance très répandue à l'époque, ou de l'eau de la fontaine, cette dernière située près de la Grotte de la Vierge, au Sanctuaire, accumulaient devant elle, chaque mois, une brique de mandats postaux ou de chèques bancaires, chacun dépassant rarement \$1. De ce fait, les dépôts à la banque étaient toujours précédés d'une besogne fastidieuse.



Une compréhension cordiale existant entre ce prêtre et son assistante facilitait la tâche de chacun. Les achats divers, chez les marchands locaux, se multipliaient pendant la belle saison, du fait que de nouvelles constructions ou des améliorations étaient en cours, chaque année, en ce lieu de pèlerinage. Lui et elle venaient ensemble, soit seuls, soit avec Joseph DeLamarre ou Joseph Frenette, frère et neveu de l'abbé, en voiture hippomobile, par des chemins poussièreux, quand la pluie ne fixait pas cette terre sablonneuse. S'ils étaient seuls, c'est Eva Bouchard qui tenait les guides, qui s'occupait du cheval et voyait au stationnement. Elle dirigeait les achats et, en dernier lieu, l'abbé l'amenait à prendre les décisions. Ceux qui la connurent peuvent témoigner que cette personne de bon jugement avait également du caractère et qu'elle sut veiller de près et fermement aux intérêts de celui qui l'honorait de sa confiance. Il manquera toujours pour illustrer la biographie de l'un ou de l'autre, car il semble qu'il n'en existe pas et on peut le regretter, une photo de l'abbé DeLamarre avec Mlle Bouchard, dans les chemins de Lac-Bouchette, se rendant ainsi, soit à la banque ou à l'un ou à l'autre des bureaux de poste, soit à la gare du Canadien National ou chez les marchands des lieux. Comme dernière touche à ce tableau, il faut ajouter que lui et elle avaient des yeux remarquables, du plus beau noir comme leur tenue soignée, et ils retenaient l'attention par leur attitude réservée, mais à la fois détendue et sereine.

D'une année à l'autre, les chemins qu'on améliorait lentement commençaient à permettre aux pèlerins de la région de se rendre en automobile au Sanctuaire. Le plus grand nombre, cependant, y venaient encore par train. A la chapelle mariale, Eva Bouchard assistait quotidiennement à la messe. Il n'était pas rare de constater que son nom ou celui de Maria Chapdelaine circulait de bouche à oreille et d'une personne à l'autre, après un geste du coude à une voisine et une oeilade dans sa direction. Et même si la précision qui suit devait décolorer quelque peu la ferme piété des gens de l'époque, la vérité toute nue garde ici certains droits, car elle illustre le prestige que prit, même dans la région, cette double personnalité. Quand les assistants à l'office venaient des paroisses à l'ouest du lac Saint-Jean, où Eva Bouchard était bien connue, au moment de la communion, si l'on revenait en même temps qu'elle de la Sainte Table, on pouvait noter que presque tous les regards de l'assistance étaient sur elle. Sans lever les yeux, elle reprenait sa place au bout de la première rangée.

Ce ne fut qu'après y avoir longtemps pensé qu'elle se plia à ce rôle que le grand public lui imposait avec une insistance de plus en plus marquée. Elle ne se résigna à l'accepter que sur les conseils de plusieurs personnes en place et de prestige. Et elle se prépara de longue main avant d'agir en ce sens. Répondant à sa lettre-questionnaire, en décembre 1924, son frère Nil, plus âgé qu'elle, l'informait que c'était bien sur le Nord que Samuel Bédard avait fait la connaissance de Louis Hémon.

Il lui confirmait aussi plusieurs détails concernant les premiers colons de Saint-Prime et la vie de leurs grands-parents, lorsque leur famille habitait ce village, dans les années qui précédèrent la naissance de l'intéressée et celles qui suivirent.

L'abbé DeLamarre décéda subitement à 70 ans, le 21 avril 1925. Eva Bouchard demeura à son poste jusqu'au 1er novembre suivant, quand la Congrégation des Frères Mineurs Capucins prit la relève au Sanctuaire.

Après une première édition en France, en 1921, de *Maria Chapdelaine*, d'autres suivirent aussi bien en anglais qu'en français, et ensuite le succès de ce récit ne connut plus de bornes. Le pouls de Péribonka cessera-t-il, un jour, de battre à toutes les pages de ce livre? Comment oubliera-t-on que Louis Hémon a su glisser dans son oeuvre spontanée, *Maria Chapdelaine*, "le coeur le plus humain de tous les coeurs humains"? Ce fut le 6 juillet 1912 que Mme Samuel Bédard, en l'apercevant avec son mari, prit ce Français pour un *quêteux*. Un an après, presque jour pour jour, il mourait accidentellement à Chapleau. Et s'il n'eût pas traversé le lac Saint-Jean, Eva Bouchard n'en serait pas venue à signer, sur sa photo qu'on lui réclamait de partout, après qu'on l'eut pressée de le faire, au bas du sien, le nom de "Maria Chapdelaine". Elle eut le temps de réfléchir à ce destin, alors qu'elle remplaça la mère auprès de ses neveux orphelins, son frère Nil, venant de perdre sa femme.

Les invitations, cependant, devenant plus pressantes, elle en vint à prononcer une conférence devant les membres de la Société Historique, à Montréal, en novembre 1928. L'accueil fut à ce point chaleureux qu'elle dû rester dans la métropole près d'un mois, pour répondre aux invitations que Mme Thibaudeau, qui l'accueillait chez elle pendant son séjour à Montréal, et Victor Morin, ex-président de cette société, acceptèrent en son nom. M. Morin avait mis un guide diplômé à sa disposition, qui lui fit visiter Montréal, car elle en était à son premier voyage dans cette ville. Le 11 décembre, à la veille de son départ pour Beauceville, où un de ses frères était hôtelier, elle assistait à un souper du *Bon Vieux Temps*, invitation qui lui fit particulièrement plaisir, car elle lui avait été transmise par Jean Gagnon, qu'elle connaissait, ancien résident de Chambord (Lac-Saint-Jean).

"J'ai dû accepter les propositions d'un voyage en Europe", écrivait-elle alors de Montréal à une amie. Elle ne s'y rendit, cependant, qu'au printemps de 1937, et sa santé était déjà moins bonne. Entre-temps, elle avait été accueillie et fêtée à Toronto, Québec, et un peu partout en province. Elle recommençait une fois après l'autre à raconter ce qu'elle savait de Louis Hémon. Son séjour dans l'Ontario fut, semble-t-il, aussi réussi que celui à Montréal, si on se réfère à une lettre, dont on n'a pu retracer l'année, qu'elle adressait à un membre du gouvernement du Québec, qui avait probablement facilité cette visite.

“Je brûlais, écrivait-elle, de venir vous dire que j’avais fait un voyage splendide dans la capitale ontarienne, que j’avais été fêtée, promenée, encensée comme un grand personnage. Après un mois d’absence, il était temps que je revienne à mon poste, afin que cette griserie ne me fasse pas perdre le sens de la réalité.”

En 1939, année où l’on fêtait à Péribonka le 25<sup>e</sup> anniversaire de publication du roman de Louis Hémon, en sollicitant de nouveau d’un ministre de l’aide du gouvernement du Québec, elle écrivait: “Des étrangers viennent nombreux chaque été, de l’Ontario, du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse, quelques-uns du Nord-Ouest, beaucoup des Etats-Unis, parfois de France, de Belgique. L’an dernier, l’un d’eux venait de Chine, un autre d’Alger. La réception de ces nombreux touristes (il y en eut 2656 cette saison-là) est agréable, mais fatigante. Il faut recevoir convenablement ces visiteurs, dont un grand nombre sont très distingués, leur faire visiter le Musée, la Maison paternelle, etc. Il faudrait un personnel suffisant, car plusieurs personnes ou groupes sont présents aux mêmes heures, et je ne puis être à deux places à la fois. Egalement, la correspondance que je reçois est intéressante, mais demande, en plus de mon temps, des déboursés supplémentaires. M. Raymond Brugère, représentant de la France au Canada, venu à Péribonka en juillet 1935, avait compris qu’une organisation favorable à l’oeuvre entreprise aiderait à sa réalisation. Il fonda “la Société des Amis de Maria Chapdelaine”, et on nous fait parvenir une contribution-ocrotol, mais c’est bien peu pour l’entretien d’un musée.”

Ce ne furent que des miettes de subsides des gouvernements qui permirent, grâce à une main-d’oeuvre locale rémunérée à peu près, la restauration de la Maison et l’installation du Musée et du Foyer Maria Chapdelaine où les visiteurs trouvaient une modeste accommodation. Elle ne cessa de se donner sans mesure pour accueillir les touristes, voir à l’entretien de ce qui existait, etc. Son neveu, Gérard Bouchard, lui succéda quand sa santé l’obligea à quitter ce travail.

A ce musée, le registre des signatures est significatif. Celles qu’on y trouve illustrent la qualité et la diversité des voyageurs, venus jusque-là des quatre coins du monde, avides de voir le milieu où Louis Hémon avait pulsé son inspiration et de rencontrer celle qui fut jusqu’à sa mort, le 23 décembre 1949, cette “Maria Chapdelaine-malgré-elle”. Ses restes reposent dans le cimetière de Péribonka. Et les années en viendront-elles à faire oublier le souvenir de cette trinité, Maria, Eva et Péribonka, devenue à une certaine époque, dans son milieu, une sorte de religion?

Anne-Marie de Launière-Dufresne



Eva Bouchard, Samuel Bédard, M. et Mme Edouard Niquet et leur fils Edouard.

**PHARMACIE HAMEL** ENR.

447 EST, RUE RACINE

CHICOUTIMI

PHARMACIENS: Maurice Lagacé  
Justin Maltais  
Fernand-R. Martel, Props

TEL.: 549-1410

**Pharmacie Chicoutimi** RA

28 EST, RUE RACINE

CHICOUTIMI

PHARMACIENS: Justin MALTAIS, Prop.  
Raymond DROLET  
Laurent BRASSARD

TEL.: 549-0950

(1) *Maria Chapdelaine*, de Louis Hémon, chap. III.  
(2) *Ibid*, chap. XII.

# Le Royaume du Saguenay

## Le pays

La région que nous appelons le Royaume du Saguenay est ce vaste territoire qui, dans la partie nord du Québec colonisé, s'étend depuis la rivière Moisie, à l'est de Sept-Îles, jusqu'à l'Abitibi et depuis le sud des Laurentides jusqu'aux limites de l'Ungava au Nouveau-Québec. Sa superficie est d'environ 175,000 milles carrés, soit six fois celle du Nouveau-Brunswick et quatre-vingt-dix fois l'île du Prince-Edouard, qui sont des provinces.

Ce territoire comprend géographiquement des subdivisions caractéristiques diverses: celle de la Côte du Saint-Laurent, surtout forestière et maritime; celle de Chicoutimi, typiquement urbaine; celle du Lac Saint-Jean, surtout agricole; celle de Cblbougamau, minière et forestière; celle du lac Mistassini, dont l'activité est la traite des fourrures; et le parc des Laurentides, pays montagneux réservé à la chasse et à la pêche.

Son nom, formé de deux mots de langue montagnaise: *saga* et *nipi*, signifie "eau qui sort" (de terre), "d'où l'eau sort". Il désigne spécifiquement cette zone de l'intérieur d'où partent les cours d'eau qui vont d'un côté au fleuve Saint-Laurent et de l'autre à la Baie James. Par extension il s'est appliqué au territoire entier qui forme un tout par son isolement géographique et par l'homogénéité de la vie des peuples primitifs qui l'habitaient. Il a été appliqué plus tard au cours d'eau qui conduit à l'intérieur, le majestueux fjord, à un comté administratif, qui a plus d'une fois changé de situation, et plus récemment à une ville fantôme.

Les principaux aspects du pays du Saguenay sont l'immense forêt de conifères qui le recouvre encore en très grande partie, et la distribution de son réseau hydrographique. Le versant de l'Est compte des belles et grandes rivières (Manicouagan, Aux Outardes, Betslamites), qui descendent droit au fleuve, et celles (une douzaine, dont la Péribonka, la Mistassini, l'Asbuapmouchouan sont considérables) qui se déversent dans le beau et grand lac Saint-Jean, qui de là, par la rivière Saguenay, mène leurs eaux à la tête du fjord; le versant de l'Ouest possède la rivière Rupert, qui décharge le grand lac Mistassini, et des affluents du Saint-Maurice.

Le fjord est un des traits caractéristiques de la physiologie du Saguenay. Sur les cartes géographiques il est appelé "rivière du Saguenay" ou simplement "Le Saguenay". C'est un bras de mer sinueux, d'une largeur moyenne d'un mille et d'une longueur de 65 milles, encaissé entre des rochers à pic qui à certains endroits dépassent 1,600 pieds de hauteur et dont les points dominants sont deux caps célèbres qui s'appellent "Trinité" et "Éternité". La profondeur du fjord est presque partout

d'un peu plus de 800 pieds. On y trouve des poissons de l'Atlantique et des mollusques dont une ou deux espèces sont inconnues.

Le climat n'est pas exactement le même dans toutes les parties du Saguenay. Il ressemble en général à celui de l'Est du Canada, étant cependant un peu plus froid en hiver en raison de la latitude. Son ciel est remarquablement riche de mouvements et de couleurs. Un observateur français, l'académicien Maurice Genevoix, en a fait une description où on lit entre autres: "Nulle part au monde je ne me rappelle avoir vu d'aussi beaux couchers de soleil, une transparence vespérale plus profonde, plus somptueusement et tendrement nuancée: un marbre frais que l'on voudrait toucher, d'un rose floral au bas du ciel, puis glacé d'or, puis, très haut, presque jusqu'au zénith, d'un vert évanescant où scintillent les premières étoiles".

## Son histoire

L'histoire du Saguenay se divise en deux périodes bien marquées; l'âge ancien, du pays sauvage; l'âge moderne, du pays colonisé et développé.

a) Une longue préhistoire se révèle graduellement à mesure que des découvertes archéologiques permettent de détecter l'activité humaine. On attribue onze mille ans à la plus ancienne pièce travaillée trouvée jusqu'à maintenant. Plus près de nous par le temps, il semble que le Saguenay a été visité par les Scandinaves à partir de l'an 1000; mais les vestiges sont trop peu nombreux pour vérifier le fait.

L'histoire proprement dite commence avec la découverte du Saguenay par Jacques Cartier, lors de son deuxième voyage, en 1535. Au moment où, suivant la côte du nord de l'estuaire du Saint-Laurent, il dépassait la pointe ouest de l'île d'Anticosti, les Amérindiens qu'il ramenait de France et qui étaient du pays lui dirent quela prochaine terre qu'il trouverait devant lui était "le commencement du royaume du Saguenay". Cela se trouvait vers la baie de Sept-Îles. Et le 1er septembre le découvreur entra dans le débouché du fjord à Tadoussac. Il apprit de ces deux hommes que c'était "le chemin qui conduit au coeur du dit royaume" et que de là le pays du Saguenay s'étendait vers l'ouest jusqu'à la distance d'une lune de trajet, soit 28 jours. Par la suite, lors de sa visite à Hochelaga, village iroquois, et au cours de son hivernement près de Québec, il recueillit bien d'autres précisions qui nous permettent de situer exactement le pays appelé Saguenay tel que décrit plus haut.

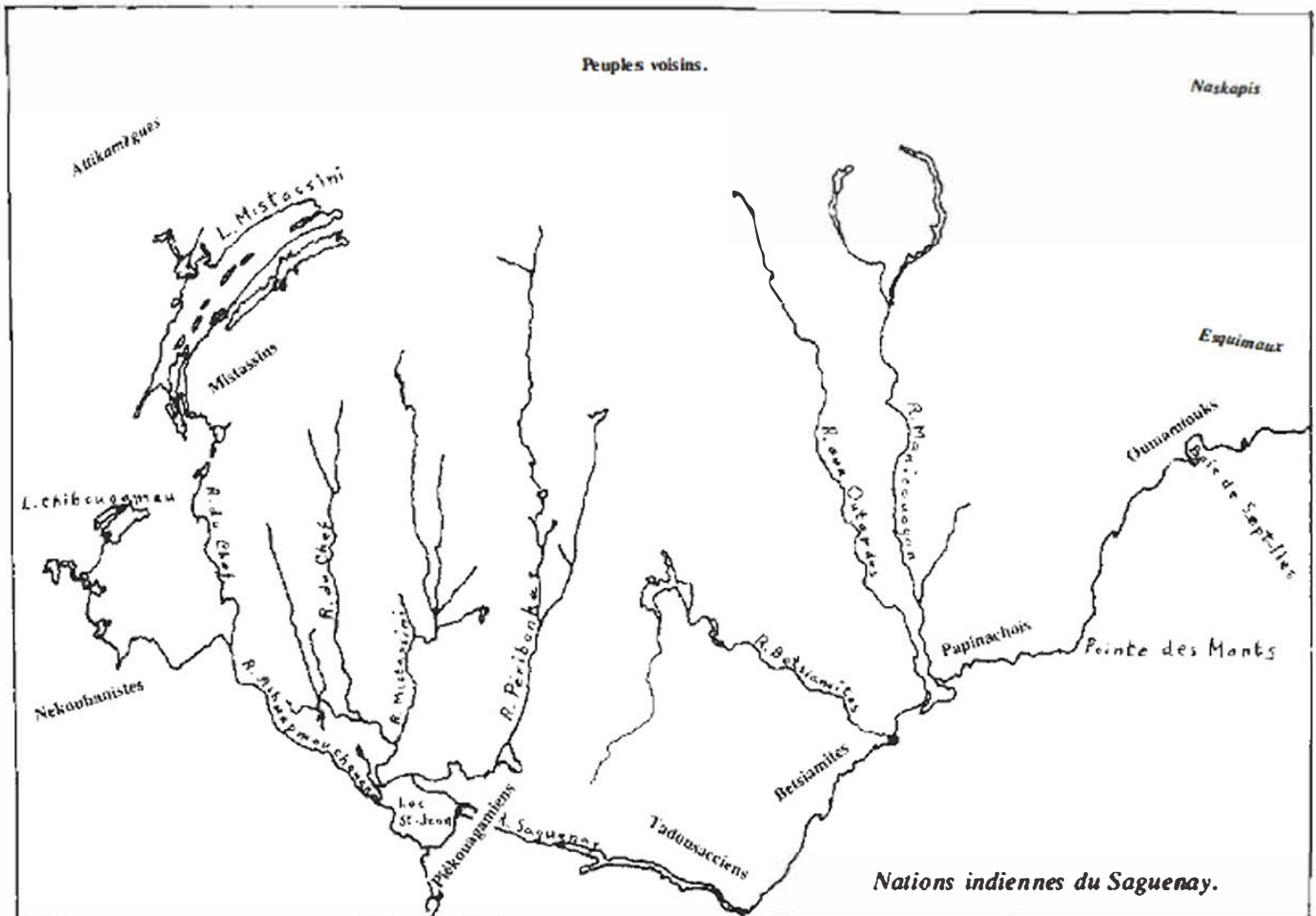
On remarque que ce pays est qualifié "royaume". Il l'était véritablement à l'instar de ce que les deux Amérindiens avaient vu en France: un grand territoire formé de petits Etats gouvernés par des chefs (ducs, marquis, comtes, etc.), avec un grand souverain (le roi) à la tête de l'ensemble. C'est ainsi que les diverses tribus qui se partageaient le territoire du Saguenay forment par leur union une sorte de royaume ou de confédération ressemblant à celles du Canada et des Etats-Unis.

Après Cartier, ses neveux et nombre d'autres, Français, Portugais, Espagnols, qui se succédèrent dans des voyages de commerce au Saint-Laurent, bien qu'ils se soient rendus plus haut pour rencontrer les fournisseurs de pelleteries, ne manquèrent pas de s'arrêter à Sept-Îles, à Tadoussac et à d'autres points de la Côte pour traiter avec ceux du Saguenay. C'est ainsi que Pierre Chauvin, qui avait obtenu un droit exclusif de commerce sur cent lieues de côte à partir de Tadoussac, vint à cet endroit construire une maison-fort, en l'an 1600, et y plaça une équipe d'hommes à titre permanent. Avec lui commençait l'ère des monopoles, qui devait durer 242 ans.

Un événement de première importance eut lieu au printemps de 1603. Samuel de Champlain, envoyé pour explorer la vallée du fleuve en vue de localiser des en-

droits propices à l'établissement des postes de colonisation, apprit en arrivant à Tadoussac le 27 mai que des bandes appartenant aux trois nations de ces pays étaient réunies sur la Pointe aux Alouettes, en face, pour fêter une victoire. Accompagné d'un indigène qu'il ramenait de France, il se rendit les visiter et conclut avec ces peuples une alliance en vertu de laquelle les Français étaient invités à venir s'établir parmi eux. Il est remarquable que par ce traité qui leur ouvrait le pays les Français furent les seuls Européens qui furent invités à s'établir en Amérique; les autres y entrèrent en maître non autorisé ou par la force des armes.

Après une exploration dans le fjord sur une distance d'une trentaine de milles, Champlain jugea que la région du Saguenay ne se prêtait pas à un établissement pratique susceptible de développement. Cette réputation valut au territoire en cause d'être classé comme pays fermé, réservé à la traite des fourrures. Les autochtones y contribuèrent pour leur part par leur politique de tenir les étrangers au dehors, ne les rencontrant qu'à la côte. Le premier blanc qui réussit à pénétrer à l'intérieur est le jésuite Jean Dequen qui, en 1647, se rendit au lac Saint-Jean (dont il fut le découvreur) pour secourir des néophytes retenus là par la maladie; encore ne put-il pas obtenir des hommes âgés pour l'y conduire, il réussit à gagner deux jeunes sur qui il pouvait exercer plus d'influence.



Ces Amérindiens étaient un groupe de petites nations ou tribus: Mistassins, Nekoubaüistes, Plékouagamiens, Chicoutimlens, Tadoussacciens, Betslamites, Papinachols, Oumamloucks... dont l'ensemble était désigné sous le nom de "Montagnais". Chaque peuple avait son territoire déterminé, partagé entre ses familles qui, vivant de chasse et de pêche, étaient nécessairement nomades, campant surtout parmi les animaux sauvages des terres pendant l'hiver, alors qu'on avait plus de facilité à leur faire la chasse, et pendant l'été aux endroits les plus avantageux pour prendre le poisson. Dans une assemblée annuelle tenue au bord du lac Saint-Jean, ils délibéraient sur leurs divers problèmes et prenaient des décisions que tous se faisaient une loi de respecter. C'est ainsi que pendant les trois siècles qui ont précédé l'établissement des blancs (de 1535 à 1838) et encore après il n'y eut parmi eux ni guerre ni conflit.

Durant cette période du Saguenay sauvage les deux activités de son histoire furent la traite des fourrures et l'évangélisation. Au début les échanges avec les étrangers, tribus du côté sud ou européens, avaient lieu aux postes de la côte. En 1674 le territoire du Saguenay fut érigé en "Domaine du Roi" et deux ans plus tard des postes de traite furent établis à l'intérieur, l'un à Chicoutimi, l'autre à l'embouchure de la rivière Métabetchouan au lac Saint-Jean. D'autres furent par la suite construits dans l'arrière-pays jusqu'au lac Mistassini et à la rivière Rupert. Le personnel se limitait à un commis, parfois avec sa femme, et un aide. Dans les meilleures années le rendement de la traite pouvait s'élever à 20,000 peaux de castor, 2,500 peaux d'orignal et des quantités notables de martres, loutres, loups cerviers, rats musqués, etc. La peau de castor servait d'unité monétaire. Un fusil était payé six castors, un grand capot trois castors, huit couteaux un castor...

L'évangélisation fut commencée effectivement à Tadoussac par le jésuite Paul Lejeune en 1641.

Une suite de 21 missionnaires s'y succédèrent pendant une période de 140 ans. Le plus permanent d'eux fut le Père François de Crespleul, qui oeuvra pendant plus de 30 ans (de 1671 à 1703) et le dernier, le Père J.-B. de la Brosse jusqu'à 1782. Des postes furent établis à la rivière Métabetchouan (Lac St-Jean) et à Chicoutimi en 1676 et d'autres en divers lieux à l'intérieur et sur la côte à mesure que se développait une chrétienté montagnaise. A partir de 1782, des prêtres séculiers vinrent donner des missions passagères.

Cette situation se prolongea jusqu'à l'année 1842, alors que le 2 octobre le royaume du Saguenay, appelé généralement "Domaine du Roi" et aussi "Traite de Tadoussac" dans la documentation relative au commerce des fourrures, cessa d'être un pays fermé et fut ouvert à la colonisation. Cependant, depuis mai 1838 l'exploitation de la forêt par la Société des Vingt-et-un y avait amené des travailleurs et des résidents qui s'étaient établis sur divers points jusqu'à Chicoutimi. Plusieurs mêmes, anticipant l'autorisation légale, y avaient commencé des défrichements.

La suite de son histoire est la période des établissements et des développements qui en ont fait ce qu'il est aujourd'hui; il serait trop long d'en donner ici un résumé. Notons seulement que son nom de "Royaume du Saguenay" demeure légitimement employé métaphoriquement, justifié qu'il est à plus d'un titre.

Victor Tremblay, p. d'h.

9 juillet 1975.



59, Ste-Jeanne-d'Arc — Jonquière

Hommage à la Société Historique



435, avenue Ste-Anne, Chicoutimi

Le populaire rendez-vous de la région



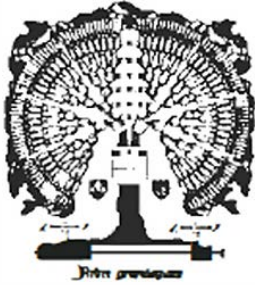
Hôtel Chicoutimi

Salles de réceptions — Ambiance moderne — Confortable

460, rue Racine

543-3334

CHICOUTIMI



## Les mariages de la région

Relevé fait par Léonidas Bélanger — (Continuation)

### INTERPRÉTATION DES SIGLES:

- B — Recueil des Généalogies des comtés de Beauce — Dorchester — Frontenac, par Frère Eloi-Gérard.  
 Ch. — Recueil des Généalogies des Comtés de Charlevoix et de Saguenay, par Frère Eloi-Gérard.  
 Charl. — Dictionnaire généalogique des Familles de Charlesbourg, par l'abbé D. Gosselin.  
 R O. — Généalogies des Familles de la Rivière-Ouelle, par Michaud.  
 IO — Généalogies des Familles de l'île d'Orléans par l'abbé Michel Forgues  
 Beaupré — Généalogies des Familles de la Côte Beaupré, par l'abbé Charles Beaumont  
 R. — Tableau généalogique des Mariages du diocèse de Rimouski, par Mgr C-A Charbonneau.

### SAINT FRANÇOIS XAVIER DE CHICOUTIMI (LA CATHÉDRALE)

#### 1889 (suite)

1469. — 14 octobre. — DUFOUR, Joseph, veuf de Victoria Tremblay; marié à Marie MORIN, fille majeure de Gilbert Morin et de feu Léocadie Simard (Chicoutimi, 24-1-1854).

1470. — 23 octobre. — GIROUX, François-Xavier-Edmond, fils majeur de Louis-David Giroux et d'Elise-Antoinette Robert de Notre-Dame de Beauport (Beauport, 28-11-1848); marié à Marie-Emélie-Laetitia TESSIER dit LAPLANTE, fille mineure de David Tessier dit Laplante et d'Emélie Hudon dit Beaulieu (Bagotville, 22-1-1867). Dispense du 3<sup>ième</sup> au 4<sup>ième</sup> degré de consanguinité.

1471. — 23 octobre. — GUAY, Victor-Gaudiose, fils mineur de feu Jean Guay (Ch. 50) et d'Emélie Tremblay (Ch. 380); marié à Marie-Jeanne GRANT, fille mineure de William Grant et d'Emma Caron (Chicoutimi, 15-6-1869).

1472. — 28 octobre. — BEAULIEU, Charles, fils majeur d'Antoine Beaulieu et de Marguerite Maltais (Chicoutimi, 17-10-1848); marié à Marie NERON, veuve de Louis Beaulieu (Chicoutimi, 16-1-1872). Dispense du 1<sup>er</sup> degré d'affinité.

1473. — 4 novembre. — DESGAGNE, Denys, fils majeur d'Ulric Desgagné et de Marie Simard (Chicoutimi, 13-11-1865); marié à Délima GAUDREAU, fille majeure d'Onésime Gaudreault (Ch. 80) et de Victoria Desgagné (Ch. 22). Dispense du 2<sup>ième</sup> degré de consanguinité.

1474.- 18 novembre. — MORIN, Louis, fils majeur de feu François Morin (Ch. 15) et de Madeleine Gauthier (Ch. Gonth. 15); marié à Marie LAPOINTE, fille majeure de feu Louis Lapointe (Ch. 58) et d'Adèle Fortin (Ch. 73).

#### 1890

1475.- 10 février. — TREMBLAY, Joseph, fils majeur de Thomas Tremblay et d'Adeline Fortin (Grande-Baie, 9-1-1849); marié à Alexina TREMBLAY, fille majeure de Maurice Tremblay (Ch. 938) et de Marie Gauthier (Ch. Gonth. 73).

1476.- 17 février — ST-HILAIRE, Achille, fils majeur d'Adolphe St-Hilaire et d'Adèle Simard (Grande-Baie, 30-9-1845); marié à Wilhelmine MORIN, fille majeure d'Hypolithe Morin et de Lucine Simard (Chicoutimi, 8-3-1859).

1477.- 14 avril. — LAVOIE, Alexandre, fils majeur de Philias Lavoie et de Suzanne Boulianne de Saint-Fulgence (Chicoutimi, 7-2-1860); marié à Lydia TREMBLAY, fille mineure de Godfroid Tremblay et de Marie Laberge.

1478.- 14 avril. — TREMBLAY, Joseph, fils mineur de Maurice Tremblay (Ch. 938) et de feu Marie Gauthier (Ch. Gonth. 73); marié à Délima FORTIN, fille mineure de Henri Fortin et de Marie Tremblay (Bagotville, 2-1-1858).

1479.- 14 avril. — JEAN, Ernest, veuf de Marie Harvey (Chicoutimi, 1-3-1886); marié à Georgina McLEAN, fille majeure de Charles McLean (Ch. 7) et de feu Henriette Poncey de La Malbaie.

1480.- 16 juin. — HUDON, Adélarde-Pierre, fils majeur de feu Rémi Hudon et de Dina Labrie de Notre-Dame d'Hébertville (Saint-Louis de Kamouraska, 7-2-1854); marié à Anne-Léonide DALLAIRE, fille majeure de Michel Dallaire (Ch. 19) et de Marie-Marthe Fortin (Ch. 61).

1481.- 30 juin. — PILOTE, Joseph, fils majeur d'Épiphane Pilote et de Constance Tremblay de Notre-Dame du Pontmain, diocèse d'Ottawa (Chicoutimi, 9-9-1847); marié à Rosalie DESBIENS, fille mineure d'Alexandre Desbiens et d'Émilienne Villeneuve. Dispense du 3<sup>ième</sup> au 3<sup>ième</sup> degré de consanguinité (Chicoutimi, 9-10-1855).

1482.- 1 juillet. — BOSSE, Joseph-Arthur, fils majeur d'Ovide Bossé et de feu Marie-Sophie Fraser (Chicoutimi, 20-5-1856); marié à Marie-Louise-Emma JEAN, fille mineure de Louis Jean et de feu Elizabeth Gagnon (Chicoutimi, 3-2-1863).

1483.- 1 juillet. — TREMBLAY, Alfred, de Saint-Dominique, fils majeur de feu Louis Tremblay et de feu Marguerite Côté; marié à Marie LAROUCHE, fille mineure de Robert Larouche (Ch. 47) et de feu Philomène Martel (Ch. 16).

1484.- 14 juillet. — BOUDREAU, Abel, fils majeur d'Eustache Boudreault (Ch. 47) et de Marie Tremblay (Ch. 517) de l'Île-aux-Coudres; marié à Virginie BOILY, fille majeure de William Boily (Ch. 79) et de Marie-Rose Tremblay (Ch. 516). Dispense au 3<sup>ième</sup> degré de consanguinité.

1485.- 14 juillet. — DALLAIRE, Joseph, fils majeur de Charles Dallaire et de feu Marguerite Duchesne (Chicoutimi, 4-5-1847); marié à Marie GAGNON, fille majeure de Désiré Gagnon (Ch. 344) et de feu Caroline Lavoie (Ch. 101) de Saint-Félicien (Eboulements, 4-9-1855).

1486.- 16 juillet. — TURCOTTE, Joseph, veuf de Delphine Blackburn (Chicoutimi, 1-9-1874); marié à Louise TREMBLAY, fille majeure de Bernadin Tremblay (Ch. 823) et d'Adélaïde Bouchard (Ch. 300). (Eboulements, 13-8-1850).

1487.- 22 juillet. — BOUCHARD, Téléphore, fils majeur de Thaddée Bouchard (Ch. 174) et de feu Emélie Maltais (Ch. 7); marié à Emma BRASSARD, fille majeure de feu David Brassard (Ch. 48) et de Marcelline Villeneuve (Ch. 12). Mariage réhabilité à Chicoutimi, le 25 août 1890, avec dispense du 4<sup>ième</sup> au 4<sup>ième</sup> degré de consanguinité.

1488.- 28 juillet. — TREMBLAY, Ernest, fils majeur de feu Théophile Tremblay (Ch. 1094) et de feu Sophie Lapointe (Ch. 21) de Saint-Alphonse; marié à Adèle TREMBLAY, fille majeure de David Tremblay et de feu Marcelline Martineau (Chicoutimi, 12-10-1858).

1489.- 11 août. — BOUCHARD, Georges, fils mineur d'Eucher Bouchard et d'Alexandrienne Blackburn (Chicoutimi, 21-4-1857); marié à Claudia BARRETTE, fille mineure de Pierre Barrette et de Céline Savard (Chicoutimi, 15-11-1853).

1490.- 11 août. — LAPOINTE, Ernest, fils mineur d'Onésime Lapointe et de Delphine Roussel; marié à Louise LEVESQUE, fille mineure de François Lévesque et d'Emérence Paradis (Chicoutimi, 28-8-1848).

1491.- 11 août. — LAROUCHE, Jérôme, fils majeur de feu Jérôme Larouche et de feu Madeleine Brassard (Chicoutimi, 17-1-1854); marié à Louise LAVOIE, fille majeure de feu Roger Lavoie (Ch. 188) et d'Adélaïde Gagnon (Ch. 216).

1492.- 18 août. — FORTIN, Joseph, veuf de Marie Perron (Chicoutimi, 10-11-1884); marié à Géorgina LAVOIE, fille majeure de Louis Lavoie et de Zoé Boulianne de Sainte-Anne (Chicoutimi, 6-11-1855).

1493.- 26 août. — BLACKBURN, Pierre, fils majeur de Job Blackburn et d'Angèle Tremblay (Chicoutimi, 3-9-1849); marié à Isabelle RIVERIN, fille majeure de Jean

Riverin et de Philomène Savard (Chicoutimi, 17-4-1855). Dispense du 3<sup>ième</sup> au 3<sup>ième</sup> degré de consanguinité.

1494.- 8 septembre. — BOUCHARD, Joseph, fils mineur de feu Hypolithe Bouchard et d'Adéline Simard; marié à Emma BRASSARD, fille mineure d'Hector Brassard et de Mathilde Desgagné. Dispense du 4<sup>ième</sup> au 4<sup>ième</sup> degré de consanguinité (Chicoutimi, 7-1-1862).

1495.- 8 septembre. — TREMBLAY, Stanislas, fils majeur de Privat Tremblay et de feu Emma Fortin; marié à Eléonore GAUDREAU, fille majeure de feu Donat Gaudreault et de Madeleine Desmeutes (Chicoutimi, 17-4-1866).

1496.- 8 septembre. — GIRARD, Joseph, fils majeur de Laurent Girard (Ch. 68) et de Louise Barrette (Ch. 6); marié à Marie-Dinora MORIN, fille majeure de feu François Morin (Ch. 15) et de Madeleine Gauthier (Ch. Gonth. 15).

1497.- 9 septembre. — LAPOINTE, Louis-de-Gonzague, fils majeur de feu Louis Lapointe (Ch. 58) et d'Adèle Fortin (Ch. 73); marié à Marie-Laure-Mélanie BONNEAU, fille majeure d'Hubert Bonneau et de Flore Sergerie (Grande-Baie, 25-11-1856).

1498.- 9 septembre. — BOUCHARD, Joseph, fils majeur de Bernard Bouchard (Ch. 338) et de Marie-Célanire Renaud (Ch. 5) de Saint-Joseph de Lévis; marié à Marie-Alice-Clara BOILY, fille mineure de feu Théodule Boily et d'Adélaïde Potvin (Grande-Baie, 30-7-1860).

1499.- 10 septembre. — COLOZZA, Pamphile, fils majeur de Jean Colozza et de feu Marie Faziola de Frosolone, Italie; marié à Marie-Laure-Adélaïde FORTIN, fille majeure de Wilfrid Fortin et de Marie-Marguerite Boily de Vancouver, B.C. (Chicoutimi, 26-11-1861).

1500.- 15 septembre. — GAGNON, Euloge, de Saint-Fulgence, fils majeur de feu Joseph Gagnon et de feu Joséphine Bolduc de Saint-Alphonse (Chicoutimi, 17-4-1860); marié à Marie GAGNE, fille majeure de Samuel Gagné et d'Estelle Gaudreault (Bagotville, 31-5-1869).

1501.- 16 septembre. — GAGNE, Alfred, veuf de Marie Ouellet de Saint-Dominique (Jonquière, 6-4-1880); marié à Marie-Azélie TREMBLAY, fille majeure de Faustin Tremblay (Ch. 418) et de feu Céline Savard (Ch. 61).

1502.- 20 octobre. — CLAVEAU, Jean, fils majeur de François-Xavier Claveau et de feu Eléonore Savard (Chicoutimi, 23-2-1846); marié à Marie-Laetitia BOLDUC, fille mineure d'Antoine Bolduc et de Louise Grenon (Bagotville, 14-2-1865).

1503.- 20 octobre. — DASSYLVA, Eugène, fils majeur de Thomas Dassylva et de Céline Corneau (Chicoutimi, 2-6-1862); marié à Joséphine SAVARD, fille majeure de Côme Savard (Ch. 85) et de Zoé Tremblay (Ch. 426).

1504.- 20 octobre. — TREMBLAY, Vital, fils majeur de Jean Tremblay et de Félicité Dufour de Sainte-Anne (Chicoutimi, 5-2-1850); marié à Marie-Georgiana TREMBLAY, fille majeure de Nérée Tremblay et d'Adéline Gagnon (Bagotville, 21-1-1862).

1505.- 4 novembre. — TESSIER, Onésime, fils majeur de Zoel Tessier et d'Adélaïde Rivard de Saint-Casimir, diocèse de Québec (Grondines, 27-2-1854); marié à Amanda LEGRIS fille mineure d'Edouard Legris (Ch. 2) et d'Eliza Huot (Ch. 4).

1506.- 6 novembre. — Réhabilitation d'un mariage déjà contracté à Chicoutimi le 9 octobre 1855 entre DESBIENS, Alexandre, fils majeur de Jean-Baptiste Desbiens (Ch. 24) et de feu Rosalie Turcotte (Ch. 3); marié à Marie-Emélie VILLENEUVE, fille majeure de feu Joseph Villeneuve (Ch. 23) et de Joseph Larouche (Ch. 29). Dispense du 3ième au 4ième degré de consanguinité.

1507.- 10 novembre. — CLOUTIER, Thuléa, veuf de Delphine Audet dite Lapointe de Saint-Dominique (Jonquièrre, 16-7-1872); marié à Hélène BRASSARD, fille majeure de Sévère Brassard (Ch. 28) et d'Henriette Coulombe (Ch. 9).

1508.- 25 novembre. — BARRETTE, Ernest, fils majeur de Jovite Barrette et d'Ovéline Gaudreault (Chicoutimi, 4-11-1856); marié à Marie-Edith GUIMONT, veuve de Joseph Simard.

1509.- 25 novembre. — LEVESQUE, Edmond, fils majeur d'Eusèbe Lévesque et de Marie Dufour (Chicoutimi, 10-1-1860); marié à Marie-Ada AUBIN, fille mineure d'Alfred Aubin et Clémentine Guimont.

1891

1510.- 7 janvier. — DUROCHER, Prosper, fils majeur de Mathias Durocher et de Flore Magnan de Sainte-Croix de Lotbinière; marié à Emma-Césarie GUAY, fille majeure de François Guay et d'Emélie Richard (Chicoutimi, 19-4-1858).

1511.- 12 janvier. — TREMBLAY, Eugène, fils majeur de Thomas Tremblay (Ch. 750) et d'Henriette Laberge (Ch. 7); marié à Marie-Laure-Odile FORTIN, fille majeure d'Augustin Fortin et de Marie-Odile Sirois (Chicoutimi, 8-5-1865).

1512.- 26 janvier. — L'HEUREUX, Jean, fils majeur de Rémi L'Heureux et de feu Marie Gaudreault (Sainte-Anne de Chicoutimi, 9-4-1861); marié à Marie BOUCHARD, fille majeure de François Bouchard et d'Olympe Gobeil (Grande-Baie, 23-2-1846).

1513.- 9 février. — TREMBLAY, Louis-Arthur-Isola, fils majeur de feu William Tremblay et de feu Marie-Anne Girard (Chicoutimi, 16-4-1849); marié à Marie-Marguerite GAUTHIER, fille mineure de François Gauthier (Ch. Gonth. 77) et de Béatrice Girard (Ch. 44).

1514.- 6 avril. — COTE, Henri, fils majeur de Benjamin Côté et de Joséphine Duchesne de Sainte-Anne; marié à Delphine BLACKBURN, fille mineure de Job Blackburn et d'Anqèle Tremblay (Chicoutimi, 3-9-1849).

1515.- 27 avril. — FORTIN, Méridé, fils majeur d'Elie Fortin et d'Adélaïde Savard (Chicoutimi, 10-1-1860); marié à Georgiane FORTIN fille majeure d'Henry Fortin et de Marie Tremblay. Dispense du 2ième au 2ième degré de consanguinité (Bagotville, 2-1-1858).

1516.- 18 mai. — MCLEAN, David, fils majeur de feu Thomas McLean et d'Hélène Murray; marié à Edwidge MURRAY, fille majeure de Germain Murray et de Marie Girard (Chicoutimi, 4-7-1865).

1517.- 8 juin. — PERRON, Alfred, fils majeur de feu Joseph Perron et de Marie Fortin (Sainte-Anne de Chicoutimi, 27-1-1862); marié à Delphine DUPERRE, fille majeure de François Duperré et d'Elise Jean de Saint-Charles (Chicoutimi, 15-8-1859).

1518.- 8 juin. — AUBE, Alfred, fils majeur de feu Joseph Aubé et de feu Joséphine Gagnon (Chicoutimi, 24-9-1849); marié à Mathilde DUVAL, fille majeure d'Hilaire Duval et de Marie Tremblay (Chicoutimi, 17-1-1854).

1519.- 9 juin. — COULOMBE, Edmond, fils majeur de feu François-Xavier Coulombe (Ch. 15) et d'Adéline Tremblay (Ch. 391) de Saint-Alphonse; marié à Suzanne ROSS, fille mineure d'André Ross et de Zoé Lavoie (Grande-Baie, 25-7-1848).

1520.- 22 juin. — LEGRIS dit LEPINE, Adalbert, fils majeur de feu Charles Legris dit Lépine et de feu Eléonore Lessard; marié à Eugénie LEGRIS dit LEPINE fille mineure d'Edouard Legris dit Lépine (Ch. 2) et d'Elise Huot (Ch. 4). Dispense du 1er au 2ième degré de consanguinité.

1521.- 30 juin. — LESPERANCE, Ernest, fils majeur de Michel Lespérance et d'Appoline Lavoie (Chicoutimi, 13-1-1863); marié à Louise GIRARD, fille majeure de feu Célestin Girard et de feu Sara Belley (Grande-Baie, 4-11-1850).

1522.- 7 juillet. — DUFOUR, Ulysse, fils majeur de Joseph Dufour (Ch. 97) et d'Elizabeth Bilodeau (Ch. 17); marié à Hélène GAGNON, fille mineure de feu Onésime Gagnon et de feu Eugénie BOUCHARD (Chicoutimi, 24-11-1868).

1523.- 27 juillet. — DUCHESNE, Parfait, fils majeur d'Hippolythe Duchesne et d'Emérence Beautieu (Chicoutimi, 15-11-1853); marié à Marie TREMBLAY, fille majeure de David Tremblay et de feu Marcelline Martineau (Chicoutimi, 12-10-1858).

1524.- 4 août. — BRASSARD, François, fils majeur de Théophile Brassard et de feu Phébée Pilote (Chicoutimi, 29-4-1862); marié à Anna TREMBLAY, fille mineure de feu Gilbert Tremblay (Ch. 236) et de feu Calixte Maltais (Ch. 12). Dispense du 3ième au 3ième degré de consanguinité.

1525.- 4 août. — TREMBLAY, David, fils majeur de David Tremblay (Ch. 752) et d'Adèle McLean (Ch. 2); marié à Louise HARVEY, fille mineure d'Adolphe Harvey et de Marie Gauthier (Chicoutimi, 27-1-1863). Dispense du 3ième au 4ième et du 4ième au 4ième degré de consanguinité.



1526.- 17 août. — BLACKBURN, Jules, fils majeur de Job Blackburn et d'Angèle Tremblay (Chicoutimi, 3-9-1849); marié à Marie BLANCHET, fille majeure de feu Thomas Blanchet et de feu Césarine Beaulieu (Chicoutimi, 26-8-1867).

1527.- 18 août. — TREMBLAY, Joseph, fils majeur de Joseph Tremblay et de feu Athalie Savard; marié à Marie-Louise BRASSARD, fille majeure de feu Jean Brassard et de Malvina Dufour.

1528.- 18 août. — JEAN, Louis, veuf d'Aurore Corneau de Saint-Bruno (Jonquières, 13-1-1880); marié à Delphine Lalancette, fille majeure de feu André Lalancette et d'Emilie Desgagné (Chicoutimi, 6-8-1861).

1529.- 24 août. — COTE, Oscar, fils majeur de feu Jean Côté et de Louise Tremblay (Grande-Baie, 11-2-1850); marié à Marie DUFOUR, fille majeure de Pierre Dufour et d'Aurore Turcotte (Chicoutimi, 29-8-1870).

1530.- 25 août. — BLACKBURN, Eugène, fils majeur d'Augustin Blackburn et de Louise Harvey (Grande-Baie, 3-10-1854); marié à Mathilde FORTIN, fille majeure de Thomas Fortin et d'Emélie Bilodeau (Chicoutimi, 16-6-1857).

1531.- 5 septembre. — BERGERON, Tréflé (Ch. 62), veuf d'Elizabeth Sheehy (Ch. 1) de Saint-Dominique; marié à Clarisse TREMBLAY, veuve d'Octave Bergeron (Chicoutimi, 8-8-1859). Dispense du 3<sup>ième</sup> au 4<sup>ième</sup> degré de consanguinité.

1532.- 7 septembre. — GIRARD, Alphée, fils majeur de François Girard et de Mina Tremblay (Chicoutimi, 21-4-1857); marié à Virginie MARTEL, fille mineure de Philius Martel et d'Edith Simard. Dispense du 4<sup>ième</sup> au 4<sup>ième</sup> degré de consanguinité.

1533.- 8 septembre. — TREMBLAY, François, fils majeur de François Tremblay et de Geneviève Dufour (Chicoutimi, 5-5-1857); marié à Adèle LEMIEUX, fille majeure de Louis Lemieux (Ch. 19) et d'Angélique Lavoie (Ch. 78) de Lowell, (Mass. U.S.A.).

1534.- 21 septembre. — HARVEY, William, fils majeur d'André Harvey et de feu Catherine Nash (Chicoutimi, 2-5-1865); marié à Marie-Anne WILMOT, fille mineure de Richard Wilmot et de Félicité Foster (Chicoutimi, 10-1-1860).

1535.- 19 octobre. — BOUCHARD, Joseph, fils majeur de feu Alexandre Bouchard (Ch. 286) et de feu Madeleine Dufour (Ch. 163); marié à Marie MENARD, fille mineure de Joseph Ménard et de Luce Lavoie (Chicoutimi, 17-4-1871).

1536.- 4 novembre. — HUDON, Napoléon, fils majeur de Napoléon Hudon et de Rosalie Champagnat de Saint-Jean-Baptiste de Québec; marié à Marie-Anne COTE, fille mineure de feu Jean Côté (Ch. 113) et de feu Sophie Bouchard. (Ch. 468).

1537.- 16 novembre. — MORIN, Xavier, fils majeur d'Hypolithe Morin et de Licine Simard (Chicoutimi, 8-3-1859); marié à Elmire GAGNE, fille mineure de Milèse Gagné et de Céline Tremblay.

## 1892

1538.- 11 janvier. — FORTIN, Georges, fils majeur de feu Osée Fortin et d'Adéline Simard; marié à Eugénie LAROUCHE, fille mineure de Jean Larouche (Ch. Gauth. 102) et de Philomène Lapointe (Ch. 19).

1539.- 1 février. — LAPOINTE, Eugène, fils majeur d'Eugène Lapointe et de Lucie Larouche (Chicoutimi, 9-4-1866) de Saint-Dominique; marié à Marie MALTAIS, fille majeure de Thimothée Maltais et d'Emilie Lapointe (Bagotville. 28-1-1862).

1540.- 2 février. — BRASSARD, Joseph, fils majeur d'Ephrem Brassard (Ch. 51) et de Léocadie Gauthier (Ch. Gonth. 63) de Sainte-Anne de Chicoutimi; marié à Marie-Eugénie FORTIN, fille mineure de Paul Fortin et de Marie-Anne Brassard (Chicoutimi, 3-2-1863).

1541.- 29 février. — TREMBLAY, Pierre, fils majeur de Jean-Baptiste Tremblay et de Louise Potvin de Laterrière; marié à Marie GIRARD, fille mineure de Prosper Girard et de Philomène Roy.

1542.- 29 février. — LAPOINTE, Simon, fils majeur de feu Jean Lapointe et d'Elizabeth Gagné (Chicoutimi, 11-2-1862); marié à Philomène LALANCETTE, fille mineure d'Augustin Lalancette et de feu Léa Bouchard (Chicoutimi, 7-5-1860).

1543.- 29 février. — BERGERON, William, fils majeur de feu Octave Bergeron et de Clarisse Tremblay (Chicoutimi, 8-8-1859); marié à Marie-Laure MALTAIS, fille mineure de David Maltais et de Marcelline Potvin (Chicoutimi, 28-2-1870).

1544.- 1 mars. — TREMBLAY, Philippe, fils majeur de feu Damase Tremblay et d'Éléonora Gauthier des Eboulements; marié à Joséphine TREMBLAY, fille majeure de Faustin Tremblay (Ch. 418) et de feu Céline Savard (Ch. 61). Dispense du 2<sup>ième</sup> au 2<sup>ième</sup> degré de consanguinité.

1545.- 29 mars. — GOBEL, Ursain, veuf d'Adèle Villeneuve (Bagotville, 6-7-1875); marié à Adèle Belley, veuve d'Olivier Lachance (Saint-Prime, 27-2-1881).

1546.- 25 avril. — DESCHESNE, Théophile, fils majeur de Théophile Deschesne et de Démerise Martel (N.-D. d'Hébertville, 7-7-1868); marié à Éléonore GAGNON, fille majeure d'Alphonse Gagnon et de feu Délina Bergeron (Grande-Baie, 3-10-1854).

1547.- 26 avril. — BRISSON, Joseph, veuf de Démerise Lavoie (Sainte-Anne de Chicoutimi, 3-9-1888); marié à Mathilde L'HEUREUX, fille majeure de Rémi l'Heureux et de feu Marie Boudreault. Je crois qu'ici il y a erreur de nom et que le nom de la femme est Gaudreault dont le mariage eut lieu à Sainte-Anne de Chicoutimi, le 9-4-1861.

1548.- 28 avril. — VERREAU, Adolphe (Ch. 9), veuf d'Anne Pedneault (Ch. 4); marié à Zoé BOUCHARD, fille majeure de feu Eucher Bouchard (Ch. 468) et de feu Marthe Tremblay (Ch. 430) de Sainte-Anne de Chicoutimi.

## Histoire du Saguenay

# A la Pointe aux Alouettes

Le col d'entrée du fjord Saguenay est flanqué de deux baies: celle de Tadoussac du côté nord et celle de Sainte-Catherine du côté sud. Le cadre de cette dernière se termine à la porte du fjord par la pointe Noire et au fleuve Saint-Laurent par la pointe aux Alouettes, et un îlot appelé Ilet aux Morts lui fait limite vers le large.

La Pointe aux Alouettes (x) a place dans l'histoire du Saguenay. Son histoire particulière est trop longue pour être relatée en entier; ici nous nous limitons à la période ancienne, celle qui précède la colonisation de la région.

C'est Champlain qui le premier fait mention du lieu, à l'occasion de sa rencontre avec les trois nations indiennes du Saguenay et de la vallée du Saint-Laurent, le 27 mai 1603. (1) Il le décrit ainsi:

“Le lieu de la pointe de Saint-Mathieu, où ils étoient premièrement cabanés, est assez plaisant. Ils étoient au bas d'un petit côteau plein d'arbres, de sapins et cyprès. A la dite pointe il y a une petite place unie qui découvre fort loin (2); et au dessus du dit côteau est une terre unie contenant une lieue de long et demie (lieue) de large, couverte d'arbres; la terre est fort sablonneuse, où il y a de bons pâturages... La mer bat autour du dit côteau (et elle) assèche (sur) près d'une grande demi-lieue, de basse eau.” (3)

Champlain donne quelques autres détails dans la relation de son voyage de 1608.

“A l'entrée (du Saguenay) il y a deux pointes, l'une du côté du Sorouest, contenant près d'une lieue en mer, qui s'appelle la pointe Saint-Mathieu, ou autrement aux Alouettes, et l'autre du côté du Nordouest, contenant un demi quart de lieue, qui s'appelle la pointe de tous les Diables...” (4)

On voit qu'en juillet 1610 Pierre Clavin dut y passer en venant de Québec et en y retournant, et après lui, Champlain, qui vint à Tadoussac pour affaires. (5)

A chacun de ses voyages jusqu'à 1632 Samuel de Champlain arrêtait à Tadoussac. Pour monter à Québec et en revenir, quand il le faisait en chaloupe et surtout à marée haute, il passait près de la pointe aux Alouettes. Il lui arrivait même de s'y arrêter, comme il le rapporte dans la relation de son voyage de 1621.

“Le lendemain (6) au soir nous arrivâmes à une demi-lieue de Tadoussac, près de la pointe aux Alouettes, où je fis moulller l'ancre...” Le sieur Guillaume de Caen vint de Tadoussac l'y rencontrer dans la journée du 2 pour discuter de ses affaires en rapport avec les droits du roi. Champlain partit le 3 pour Tadoussac (7). Lors de ce voyage il avait avec lui le père Georges Le Baillif, récollet, qui retournait en France. Champlain s'arrêta encore là en retournant à Québec: “Nous fîmes voile de la pointe aux Alouettes le 15 d'août”.

Dans la relation de son voyage de 1625 il complète davantage les descriptions du pays, qu'il connaît mieux. En dépit de quelques répétitions, il convient de citer intégralement celle du lieu qui nous intéresse ici.

“Partant de Tadoussac (à aller) à la pointe aux Alouettes il y a une petite lieue; cette pointe met hors plus d'une demi-lieue, elle assèche à mer basse. Il y a un îlet de cailloux couvert de persil qui a la feuille fort large, et quantité de pois sauvages. Les barques de pleine mer rangent la grande terre. (8) Du cap de la rivière Saguenay (la pointe Noire) l'on passe proche d'un îlet qui est au fond d'une anse (la baie Sainte-Catherine) et qui s'appelle l'îlet Brûlé, presque tout rocher. Par le travers il y a un ancrage à un câble vers l'eau; au fond de l'anse est un ruisseau (Sainte-Catherine) qui vient des montagnes. De ce ruisseau, rangeant la terre à un demi jet de pierre, il n'y a que sable jusqu'au cap de la pointe aux Alouettes.

Sur celui-ci est une plaine comme une prairie, contenant quelque quatre à cinq arpents de terre, le restant sont bois de pins, sapins et bouleaux où il y a force lapins et perdrix. Les barques passent proche de ce cap pour abrégier le chemin, pour aller à Québec, car passant dehors (au-delà) de la pointe de l'îlet de Calloux (9) vers l'eau il faudrait faire plus d'une lieue et demie, qui est le grand passage où il y a de l'eau assez pour quelque vaisseau que ce soit... Ayant le temps clair et sans bruines il n'y a point de danger en toute cette pointe et autres bancs de sable qui y sont attenants, tout asséché de basse mer, où l'on trouve une quantité de coquillages, comme bregos, coques, moules, oursalms, et force loches qui sont sous les pierres en plusieurs endroits: cela va jusqu'à l'île aux Basques, (batture) qui a de trois à quatre lieues de circuit. Il s'y voit aussi une infinité de gibier en sa saison, tant oiseaux de rivières et sarcelles que petites oies, outardes, et entre autres il y a un si grand nombre d'alouettes, courlieux, grives, bécasses pluviers et autres sortes de petits oiseaux, qu'il s'est vu des jours que trois à quatre chasseurs en tuaient plus de trois cents douzaines, qui sont très gras et bons à manger. Pour aller à cette pointe aux Alouettes il faut traverser le Saguenay, qui tient en son entrée un quart de lieue de large.” (10)

(x) On remarquera que dans ce texte “pointe” est tantôt écrit avec une lettre minuscule tantôt avec une majuscule selon que l'auteur parle de la pointe comme telle ou du lieu désigné par un nom propre.

On a remarqué sans doute que tous ces détails descriptifs correspondent à la réalité actuelle, à part le nombre des oiseaux, qui a grandement diminué.

Dans le contexte de la pointe aux Alouettes est mentionné l'Îlet aux Morts (*Lark Islet* sur les cartes de marine), ainsi décrit dans le guide *Pilote du Saint-Laurent* (11): C'est un "petit îlot élevé d'environ 7 pieds hors de l'eau; il porte une tour de phare abandonnée; il est situé la pointe nord-est du grand banc appelé *Recif Lark* qui assèche au large de la pointe sud de l'entrée du Saguenay. L'îlot se trouve à un mille et un dixième (1 1/10) "E. by N." de la Pointe aux Alouettes et des hauts-fonds inégaux s'étendent dans le Nord-est."

Là encore se manifeste l'exactitude des observations de Champlain.

La voie avantageuse étant de son côté, la pointe aux Alouettes a dû être témoin du passage de nombreux voyageurs, entre autres de Champlain qui, en plus de ce qui a été mentionné déjà, a passé avec Guillaume de Caen en 1622, le 26 août, et à son retour le 5 septembre (12), le sieur Thierry Desdames allant "à Tadoussac mener des matelots et ramener une barque" les 8 et 9 septembre (12), la barque envoyée de Tadoussac le 10 octobre pour avertir de la venue d'un vaisseau étranger (12), Champlain avec sa femme et Guillaume de Caen repartant pour la France le 18 août 1624 (13), ainsi qu'à son retour en 1626, alors qu'il résume ses observations, dans lesquelles se trouve la description citée plus haut, plus tard, en mai 1629, deux Français et un Indien envoyés par Champlain pour surveiller l'arrivée des vaisseaux d'Europe (14); et parmi bien d'autres, Le Bailly, sous-commis à Tadoussac, et Nicolas Marsolet, interprète, durent utiliser cette route, le pilote Gascoin de même en 1624 (15), une chaloupe expédié à Québec (16), le commissaire Guers en 1621 (17), Louis Hébert en 1621 (18), Olivier le Tardif en 1623 (19), les Kirke en 1628 et 1629. (20)

Le Frère Gabriel Sagard passa sans doute dans les parages, car il écrit dans le récit détaillé qu'il fait de sa montée du fleuve en 1623: "A une petite lieue de là (Tadoussac) sur le chemin de Kebec est l'isle aux Alouettes, ainsi nommée par le nombre infini qui s'y en trouve tous les ans, environ le mois de septembre, comme d'autres sortes de gibiers et coquillages. L'un me donna l'une de ses alouettes en vie, laquelle avait son petit capuce en tête comme celles d'ici, mais elle était un peu plus petite et de plumage plus grisâtre et relevé; elles sont d'un même manger que les nôtres et ne diffèrent en rien au goût, comme j'ai pu savoir par un grand nombre qui s'en est mangé là durant que j'y étais. (21-a)

Champlain est très probablement revenu sur ces lieux pendant le temps qu'il passa à Tadoussac prisonnier des Kirke dans l'été de 1629: ce qui suit fait supposer la chose.

"Moi et quelques autres passions le temps avec le dit Général (Kirke) à la chasse du gibier, qui est en cette saison abondante et principalement d'alouettes, pluviers, courlieux, bécassines, duquel il en fut tué plus de 20,000... (21)

Il est possible que des Récollets et des Jésuites empruntèrent aussi cette voie dans leurs allées et venues jusqu'à 1629. Revenus au Canada en 1632, les Jésuites demeurèrent à Tadoussac pendant 19 jours (du 14 juin au 3 juillet). (22) A leur départ pour Québec ils durent passer par le Rigolet, car ils allèrent mouiller à Chaufaut-aux-Basques. (23)

Voilà à peu près tout ce que les papiers révèlent de l'histoire de la Pointe aux Alouettes jusqu'à la mort de Champlain, le 25 décembre 1635.

Le territoire du Saguenay étant devenu pays fermé, chasse gardée où personne n'avait le droit de pénétrer à part les missionnaires et les quelques employés des Postes, les communications du côté de la Pointe aux Alouettes cessèrent; elles se firent par la voie de la grande navigation.

Ouvrons ici une parenthèse pour rapporter un fait peu connu. Lors du grand tremblement de terre de février 1663 au Canada, un glissement de terrain considérable se produisit du côté sud de la Pointe aux Alouettes, emportant à la mer une forêt entière, certains arbres y demeurant debout. (24)

Une activité particulière y fut attirée par la chasse aux marsouins. Il est possible que les Basques, qui avaient établi des échafauds à peu de distance (à Chafaut-aux-Basques, environ 5 milles en amont), avant même la venue des Français (25), aient pratiqué là cette chasse, qui va bien avec celle de la baleine. Des établissements en furent réalisés plus tard en divers endroits du bas Saint-Laurent. "Le 21 février 1701, lit-on dans un historique de la famille Hazeur (26), les sieurs Hazeur, peire et Denys de Vitré obtenaient de MM. Callières (gouverneur) et Champigny (Intendant) le privilège exclusif de la pêche aux marsouins (en certains lieux, entre autres) Pointe-aux-Alouettes". Le 17 novembre 1704, Denys de Vitré étant décédé, les deux autres associés demandèrent la continuation du privilège, lequel en 1705 fut prolongé pour 15 ans en leur faveur (27), et ils s'associèrent plusieurs compatriotes.

Dans un Mémoire de Gédéon de Catalogne adressé au ministre de France en 1712 (28) on mentionne "la Pointe-aux-Alouettes où étaient les établissements de pêche aux marsouins." *Étaient*: ces établissements étaient donc déjà chose du passé. Une lettre de l'Intendant Bégon au ministre dit: "Peire et Hazeur, qui falsaient la pêche des marsouins à Kamouraska et à la pointe aux Alouettes, sont morts il y a quatre ans... Ils avaient abandonné ces pêches avant ce temps-là, les habitants de Kamouraska l'ont continué pendant deux ans et l'ont aussi abandonnée."

Des difficultés d'arrangements prolongèrent cet abandon et des particuliers en profitèrent pour opérer un peu partout. En 1721, "le sieur (Etienne) Cugnet, directeur de la ferme du Domaine d'Occident, avait aussi établi une pêche à la Pointe-aux-Alouettes, dans le Domaine du Roi. Il se proposait d'en établir deux autres considérables entre la Malbale et la Pointes-aux-Alouettes..." (29) Le produit fut partout très maigre; c'était, selon l'Intendant, "une pêche fort casuelle et fort difficile". (30) L'exploitation cessa bientôt.

Plus d'un siècle de silence fait suite à ces événements. L'activité ne devait revenir que par l'établissement des colons pêcheurs, à partir de vers 1820 et par l'acquisition de la Pointe par le Séminaire de Chicoutimi. Ce serait une autre page de son histoire.

Victor Tremblay

- (21-a) Sagard, Histoire du Canada, 1866, page 153.
- (22) Relations, édition Thwaites, tome 5, page 20. Lors de leur première venue, en 1625, il n'est pas question que de leur arrivée à Québec, le 15 juin.
- (23) Ibid., page 34.
- (24) Relations, tome 48, page 49.
- (25) Joseph-Noël Fauteux, Essai sur l'industrie au Canada. 1927, page 497.
- (26) Bulletin des Recherches Historiques, 1935, page 325.
- (27) Ibid., page 326.
- (28) Bull. Rech. Hist., 1915, page 331.
- (29) Fauteux, loc. cit., page 525.
- (30) Ibid., page 537.

- ( 1 ) Nous avons relaté dans SAGUENAYENSIA, mars-avril 1964 (page 27), le détail de cette importante rencontre où fut conclu le traité d'alliance qui permit aux Français de venir s'établir en ce pays.
- ( 2 ) D'où on a la vue sur de grandes distances.
- ( 3 ) Voyages de Champlain, édition Laverdière, 1870, page 74.
- ( 4 ) Aujourd'hui Pointe aux Vaches. Voyages, pages 287 et 787.
- ( 5 ) Voyages, pages 371.
- ( 6 ) Donc le 1er août. Il était parti de Québec le 31 juillet.
- ( 7 ) Voyages, pages 1010 et 1011.
- ( 8 ) Grâce à un canal plus profond qui longe la côte et qu'on appelle "le Rigolet".
- ( 9 ) "L'île aux Alouettes, appelée îlet Blanc et île au Mort" (Note de l'auteur).
- (10) Voyages, pages 1095-1096.
- (11) Edition française, 1917, page 40.
- (12) Voyages, page 1037.
- (13) Ibid., page 1067.
- (14) Ibid., page 1183.
- (15) Ibid., pages 1060 et 1063.
- (16) Ibid., pages 1060, 1063, 1068.
- (17) Ibid., pages 1008 et 1010.
- (18) Ibid., page 1014.
- (19) Ibid., page 1042.
- (20) Ibid., pages 1220 et 1232.
- (21) Ibid., page 1275.



MAINTENANT A DEUX ENDROITS

**POUR MIEUX VOUS SERVIR**

*Lessard sur la côte*

**Le royaume de l'élegance**

RUE RACINE  
PLACE DU ROYAUME

l'imprimerie  
**LE PROGRÈS  
DU SAGUENAY LIMITEE**

316, AVENUE LABRECQUE - CHICOUTIMI - TEL: 545-4474

**TOUT CE QUI S'IMPRIME  
NOUS L'IMPRIMONS**

## A Tadoussac

## Deux épisodes de l'année 1603

Après la rencontre de Samuel de Champlain avec les Indiens du Saguenay et de la vallée du Saint-Laurent à la Pointe aux Alouettes le 27 mai 1603, alors que s'était conclue l'alliance des gens du pays avec les Français, les Indiens avaient traversé à Tadoussac pour rendre visite à leurs nouveaux amis. Cette visite se termina le 9 juin par un bal dont Champlain donne la description. (1)

“Le 28<sup>e</sup> jour dudit mois (mai) ils se vinrent cabaner au port de Tadoussac, où était notre vaisseau... Le 9<sup>e</sup> jour de juin, les Sauvages commencèrent à se réjouir tous ensemble et faire leur tabagie et danser... Or, après avoir fait bonne chère, les Algonquins, une des trois nations, sortirent de leurs cabanes et se retirèrent à part dans une place publique. Ils firent arranger toutes leurs femmes et filles les unes près des autres et eux se mirent derrière, chantant tous d'une voix. Aussitôt, toutes les femmes et filles commencèrent à quitter leurs robes de peaux et se mirent toutes nues, néanmoins parées de matachias, qui sont patenôtres et cordons entrelacés faits de poils de porc-épic, qu'ils teignent de diverses couleurs.

“Après avoir achevé leurs chants, ils dirent tous d'une voix: *ho, ho, ho*; au même instant, toutes les femmes et filles se couvraient de leurs robes, qui sont à leurs pieds, et s'arrêtent quelque peu, et puis aussitôt, recommençant à chanter, elles laissent aller leurs robes comme auparavant. Elles ne bougent pas d'un lieu en dansant et font quelques gestes et mouvements du corps, levant un pied et puis l'autre en frappant contre terre.

“Or en faisant cette danse, le Sagamo des Algonquins, qui s'appelle Bessouat, était assis devant lesdites femmes et filles au milieu de deux bâtons où étaient pendues les têtes de leurs ennemis: quelquefois il se levait et s'en allait, haraguant et disant aux Montagnais et aux Etchemins: “Voyez comme nous nous réjouissons de la victoire que nous avons obtenue sur nos ennemis; il faut que vous en fassiez autant pour que nous soyons contents.” Puis tous ensemble ils disaient: *ho, ho, ho*.

“Retourné qu'il fut en sa place, le grand Sagamo avec tous ses compagnons se dépouillèrent de leurs robes, étant tous nus hormis leur nature, qui est couverte d'une petite peau, et prirent chacun ce que bon leur sembla, comme matachias, haches, épées, chaudrons, graisse, chair d'original, loup-marin, bref chacun avait un présent, qu'ils allèrent donner aux Algonquins.

“Après toutes ces cérémonies, la danse cessa et lesdits Algonquins, hommes et femmes, emportèrent leurs présents dans leurs cabanes. Ils firent encore mettre deux hommes de chaque nation, des plus dispos, qu'ils firent courir, et celui qui fut le plus vite à la course eut un présent.”

Observons en passant qu'en cela comme en bien d'autres manières de faire nos “évolués” blancs ne sont pas des créateurs mais de simples imitateurs de ce

que faisaient les Indiens du Nouveau Monde quand ils étaient à l'état sauvage, par exemple: fumer du tabac, se barbouiller le visage de peinture rouge, laisser pendre les cheveux en désordre, les arranger en queue de cheval (ou en botte de foin), manger la viande avec les mains en y mordant à belles dents, prendre toutes libertés avant le mariage (les prendre après n'était pas dans leurs usages admis), se mettre nus en public, etc.

x x x

C'est au cours de cette saison qu'eut lieu le dialogue de Champlain avec le Sagamo Anadabijou, grand chef des Montagnais, au sujet des croyances religieuses des Indiens du Saguenay (2) et qu'il eut des relations amicales avec le chef Begourat (3).

Champlain revenait à Tadoussac après chacune de ses courses d'exploration dans diverses directions: on l'y trouve les 11-18 juin, 11 juillet, 3 août, 16 août. Le 3 août, il assista à une démonstration coutumière chez les Montagnais, celle du départ pour la guerre. Il la décrit ainsi (4).

“Arrivant à Tadoussac, nous trouvâmes les Sauvages que nous avions rencontrés en la rivière des Iroquois (5), qui avaient fait rencontre au premier lac de trois canots d'Iroquois, lesquels se battirent contre dix autres de Montagnais, et apportèrent les têtes des Iroquois à Tadoussac, et il n'y eut qu'un Montagnais blessé au bras d'un coup de flèche, lequel ayant eu un songe prétendit que tous les dix autres le missent à exécution pour le rendre content, croyant que sa plaie s'en devait porter mieux. Si ce dit Sauvage meurt, ses parents vengeront sa mort, soit sur leur nation, soit sur d'autres, ou bien que les capitaines (chefs) fassent des présents aux parents du défunt afin qu'ils soient contents, ou autrement ils useraient de vengeance, ce qui est une grande méchanceté entre eux.

“Premier (dès) que lesdits Montagnais partirent pour aller à la guerre, ils s'assemblèrent tous, avec leurs plus riches habits de fourrures, castors et autres peaux, parés de patenôtres et cordons de diverses couleurs et s'assemblèrent dans une grand'place publique où il y avait devant eux un Sagamo qui s'appelait Begourat, qui les menait à la guerre. Ils étaient les uns derrière les autres avec leurs arcs et flèches, massues et rondelles (*boucliers*), de quoi ils se parent pour se battre; et ils allaient sautant les uns après les autres en faisant plusieurs gestes de leur corps, ils faisaient maints tours de limaçons.

“Après, ils commencèrent à danser à la façon accoutumée; puis ils firent leur tabagie, et après l'avoir faite, les femmes se dépouillèrent toutes nues, parées de leurs plus beaux matachias, et se mirent dans leurs canots ainsi nues et dansant, et puis elles vinrent se mettre à l'eau en se battant à coups de leurs avirons, se jetant quantité d'eau

les unes sur les autres. Toutefois elles ne se faisaient point de mal, car elles se paraient des coups qu'elles s'entre-ruaient. Après avoir fait toutes ces cérémonies elles se retirèrent en leurs cabanes et les Sauvages s'en allèrent à la guerre contre les Iroquois."

Champlain quitta Tadoussac le 16 août pour Gaspé et la France.

Victor Tremblay

(1) *Oeuvres*, tome 1, page 75.

(2) *Ibid*, page 77.

(3) Apparemment le même qui plus haut est appelé Bessouat. — *Oeuvres*, tome 1, pages 121 et 126.

(4) *Ibid*, page 120.

(5) La rivière Richelieu, Champlain avait rencontré là, le 30 juin, ce groupe de Montagnais en expédition de guerre, "cabanés et fortifiés" pour se protéger. "Leur forteresse, écrit-il, est faite de quantité de bâtons fort pressés les uns contre les autres, laquelle vient joindre d'un côté sur le bord de la grande rivière (Saint-Laurent) et de l'autre sur le bord de la rivière Iroquois (Richelieu), et leur canots arrangés les uns contre les autres sur le bord, pour pouvoir promptement fuir si d'aventure ils sont surpris par les Iroquois: leur forteresse est couverte d'écorce de chêne..."

Hommages de



**La Librairie  
Régionale, Inc.**

Rue Racine.  
PLACE DU SAGUENAY  
Chicoutimi

**543-3672  
549-7135**



**lessard**  
EN BAS DE LA CÔTE

Angle Morin et Racine  
Chicoutimi

LA VOIX DE RADIO-CANADA AU SAGUENAY-LAC-ST-JEAN



Société  
Radio  
Canada

**CBJ - 1580  
CBJ/FM - 100,9  
CBJE/FM - 107.9**

## Aventure d'un fils du Saguenay

Le 16 juillet 1942, je rencontrai à Chicoutimi un natif du Saguenay dont la carrière ne manque pas de pittoresque tout en ressemblant à celle de bien d'autres des nôtres quant à sa trame générale.

Il s'appelait Pierre Desgagnés (1). Septième d'une famille de dix enfants, il était né à Laterrière le 15 juin 1861, de Georges Desgagnés et Ilide Dubois (demi-sœur du docteur Cyrille Dubois, premier médecin de Chicoutimi). En 1872, il partait avec sa famille pour Trois-Rivières. De là, il partait en 1879 ou 1880 pour aller travailler à la construction du chemin de fer du Pacifique au-delà de Fort-William. Après environ deux ans, il revenait en direction du Témiscamingue, où il travailla pendant trois ans avec le Père Gendreau.

Retourné à Kenora, Manitoba, il apprit à construire des bateaux et se spécialisa dans ce métier. Il a construit pour Mgr Grouard le *Saint-Charles*, premier bateau qui a navigué sur la rivière La Paix, et il l'a conduit lui-même pendant une saison. Il a bâti plusieurs dragues sur les lacs Winnipeget Manitoba, aussi le *Osprey* pour la compagnie Armstrong Fish, sur la rivière White Mud, et, dit-il "bien des petits bateaux en bien des places".

Il a élevé sa famille au Keewatin et fait la guerre de 1914-1918 avec ses quatre fils; son action principale fut la construction du chemin de fer Mormont, dans le nord de la Russie.

Un trait marquant de son aventure est sa participation à l'expédition de 1884-1885 en Egypte envoyée au secours du général Gordon, prisonnier au Soudan. Le temps m'a manqué pour lui faire raconter cette randonnée; tout au plus ai-je noté quelques détails permettant de la situer et de constater la part qu'il y a prise.

Ainsi, il m'a mentionné Picoté Hamel comme recruteur des Canadiens, au Manitoba, pour cette expédition, les Descoteaux, père (70 ans) et fils "dont l'un a déserté", les Dupont, les Nicolas, dont l'un s'appelait Georges, individus qu'on retrouve parmi les recrues citées dans l'ouvrage de C.P. Stacey *Records of the Nile Voyageurs* (2). Il dit que c'était Jos. Remington qui avait charge du groupe, qu'il a fait la traversée avec le De Salaberry (régiment ou compagnie) de Hull. Tous détails exacts, et plusieurs années avant la publication du livre de Stacey.

Le nom de Pierre Desgagnés n'apparaît pas dans la liste des recrues mentionnées plus haut, mais Stacey dit que celle-ci ne comprend pas les surnuméraires constatés sur le bateau pendant la traversée (3), et dans un article publié dans la *Canadian Historical Review* (4), le même parle d'une "équipe additionnelle non recensée". Il y a là place pour notre homme.

Je ne regrette pas d'avoir manqué de recueillir la relation de cette expédition lors de notre entrevue trop brève, car j'ai obtenu beaucoup mieux de M. Pierre Brunet, archiviste national adjoint à Ottawa, lequel m'en a fourni une très détaillée en 1948; j'y puise longuement pour permettre de suivre la marche de Desgagnés avec les autres.

"En 1884, nous avons bel et bien pris part à des opérations militaires dirigées par la Grande-Bretagne contre sa colonie du Soudan. Des hommes enrôlés chez nous, dans le Québec surtout, ont bravé les dangers de la mer pour aller prêter main-forte à l'Angleterre dans un conflit qui ne nous intéressait en aucune façon... C'est sur le grand fleuve égyptien semé de cataractes que les nôtres se sont distingués... Ces recrues (bien que non armées) allaient jouer là-bas, dans le pays des Pharaons, le rôle de troupes auxiliaires. N'oublions pas qu'elles étaient commandées par des officiers faisant partie de l'armée canadienne et que si on ne leur a pas donné de fusils, c'était tout simplement pour éviter les récriminations de ceux qui pouvaient voir dans cette aventure un danger précédent.

"L'expédition du Soudan — ou du Nil — met en vedette une classe spéciale de Canadiens connue sous le nom de "draveurs". Ces draveurs, dont plusieurs avaient été embauchés dans les régions de Hull et des Trois-Rivières, étaient des hommes habitués à piloter des bateaux sur les rivières et habiles dans les portages. On les appelait quelquefois des "voyageurs". Rendus en Egypte, ils devaient prendre charge d'une flottille de baleiniers sur lesquels une armée anglaise se proposait de remonter le cours du Nil jusqu'à Khartoum, la capitale du Soudan, où le général Gordon était assiégé depuis des mois... L'Angleterre s'était emparée de l'Egypte. Ce merveilleux pays possédait alors, en remontant vers les sources du Nil, une colonie connue sous le nom de Soudan. Or, les habitants de cette colonie supportaient mal le joug de l'étranger. Des troubles, des révoltes éclatèrent, et la Grande-Bretagne décida d'évacuer le Soudan et de se replier vers l'Egypte. L'homme que l'on charge de cette opération est un soldat de carrière nommé Gordon qui a déjà passé cinq années dans cette région en qualité de gouverneur. Dès son arrivée à Khartoum, en janvier 1884, Gordon s'occupe de renvoyer en Egypte les femmes, les enfants et les malades. Tout va assez bien, quand, le 18 mars, les rebelles mettent le siège devant la ville.

"... Au mois de juillet, le gouvernement anglais décide de dépêcher au Soudan, par la voie du Nil, des forces suffisantes pour mater les rebelles. On ordonne la mise en chantier de huit cents bateaux, genre baleiniers, au moyen desquels on transportera les troupes sur le Nil.

Mals, les cataractes du grand fleuve égyptien présentaient des sérieux obstacles. Comment parviendrait-on à y faire circuler sans encombre les bateaux chargés de soldats et de vivres? Le général Woseley, à qui le gouvernement de la Grande-Bretagne vient de confier l'entreprise du Soudan, avait commandé au Canada, en 1870, l'expédition de la Rivière Rouge. L'adresse avec laquelle les Canadiens ont manoeuvré les bateaux dans les endroits difficiles des rivières et des portages l'a frappé. Ce souvenir le décide à avoir recours aux Canadiens: seuls des hommes possédant leur expérience et leur habileté pourront vaincre les dangereux rapides du Nil...

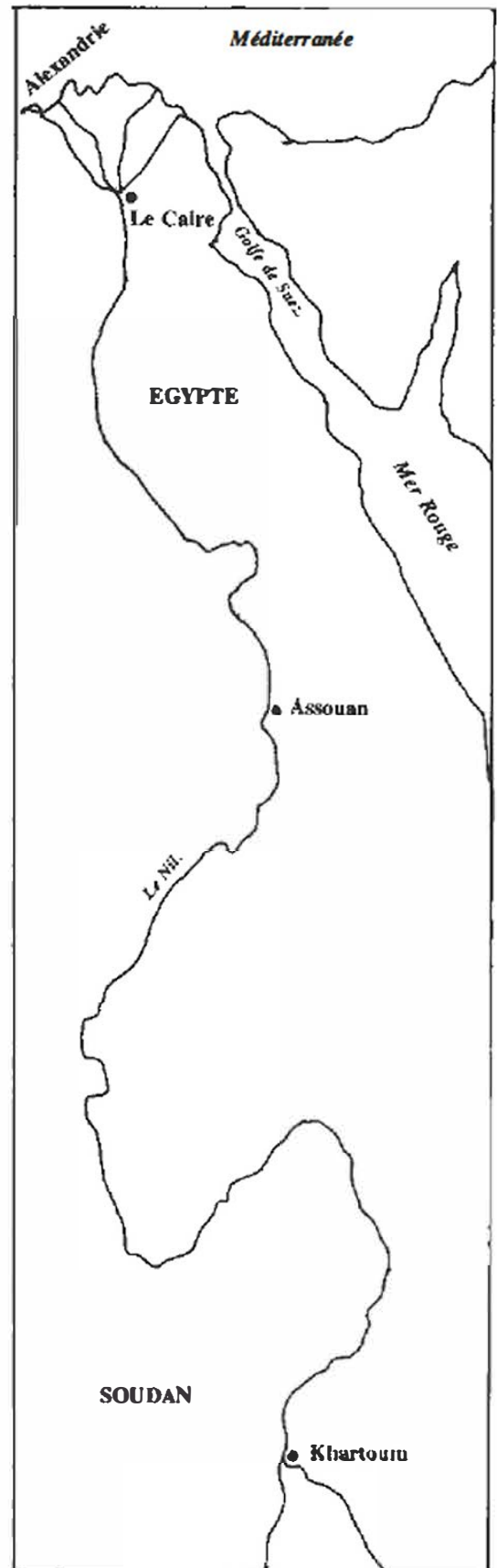
“Les quartiers généraux de recrutement ont été établis à Ottawa, au numéro 110, rue Wellington. C'est là que se tient M. Lambert, un commerçant de bois bien connu, chargé de choisir les hommes. On peut aussi s'enrôler aux Trois-Rivières, à Caughnawaga et à Winnipeg. Les recrues sont soumises à un examen sévère, et lorsqu'on les accepte elles s'engagent, par écrit, à servir pendant six mois là où l'on jugera nécessaire de les envoyer. Quant à la solde, les hommes recevront 40 dollars par mois et les contremaîtres 75 dollars. Le commandement de ce contingent a été confié à un officier compétent, le colonel Denison, de Toronto, et son adjoint sera un Canadien-français d'Ottawa, le capitaine Aumond.

“Le 11 septembre, 204 personnes se sont enrôlées dans le seul district d'Ottawa, et deux jours après, ces recrues partent pour Montréal, où elles vont rejoindre des groupes venus de Winnipeg et Caughnawaga. La province du Manitoba envoie 47 des siens en Egypte. Quant au contingent de Caughnawaga, il se compose de 47 Iroquois, qui se sont enrôlés après de longues palabres.

“Les “voyageurs” portent un uniforme gris. Ils sont coiffés d'un chapeau de feutre et chaussés de ce que l'on appelle, dans le langage populaire, des “bottes sauvages”. Le 14 septembre, les hommes, divisés en équipes, partent de Montréal à bord de l'*Ocean King*, un navire nolisé aux frais du War Office. Aux Trois-Rivières cinquante gars de la vallée du Saint-Maurice viennent grossir les rangs du contingent et porter à 360 le total de ses membres. Quant le bateau passe à Québec, le gouverneur général et Lady Lansdowne montent à bord et adressent à la petite troupe les souhaits d'usage.

“Pour que les recrues mangent à leur faim pendant le voyage, les rations ont été fixées à deux livres de viande et un égal poids de légumes par jour. Il est consolant de penser qu'un Indien décédé au cours de la traversée n'a pas dû mourir d'inanition.

Entré tout droit par Gibraltar, “le 7 octobre, vingt-quatre jours après avoir quitté Montréal, l'*Ocean King* arrive à Alexandrie. Les baleiniers dont les Canadiens sont venus prendre la charge ont déjà été remorqués une centaine de lieues sur le Nil et les attendent à Assouan, près de la première cataracte. C'est là que les “drapeurs” de l'Ottawa, de la Gatineau et du Saint-Maurice sont envoyés dès leur débarquement...



Carte des tribus indiennes.



“Le temps ne nous permet pas de nous attarder sur les difficultés considérables que les voyageurs doivent surmonter au cours de leur odyssée sur le Nil. Quel spectacle que ces centaines d'embarcations chargées de soldats s'engageant à travers les passes semées de récifs à fleur d'eau. Chacune des chaloupes est pilotée par un Canadien qui, de la poupe, surveille la manoeuvre. A la deuxième cataracte, qui mesure dix milles de long, les bateliers doivent mettre à contribution toute leur adresse et toute leur énergie pour éviter un désastre. Ils s'accordent à dire que jamais au cours de leurs excursions sur les rivières du Canada ils ont eu à surmonter des obstacles aussi revêches et aussi nombreux.

“Ces difficultés causent des retards considérables et comme, de toute évidence, les opérations du Nil vont se prolonger au-delà de six mois, on offre aux Canadiens de signer un nouveau contrat. 83 acceptent. Quant aux autres, vu que leurs bateaux ont maintenant passé sans encombre les cataractes les plus importantes, le haut-commissaire décide de les renvoyer au Canada sous les ordres du capitaine Aumond. Une réception enthousiaste les attend au Caire, où tous sont les hôtes du gouvernement impérial. On visite en groupe les fameuses pyramides et le sphinx. Puis les héros du jour s'embarquent pour le Canada, où ils arrivent le 4 mars 1885.”

Malgré la diligence qu'ils mirent dans leurs mouvements, ceux qui décidèrent de se rendre à Khartoum n'y arrivèrent que le 28 janvier 1885, malheureusement trop tard; Gordon avait été tué deux jours plus tôt.

“Cet échec, observe M. Brunet, n'enlève rien au mérite des nôtres, dont quinze perdirent la vie au cours de cette mémorable expédition. Un des officiers du contingent, le colonel Kennedy, fut au nombre des morts, ayant succombé à la petite vérole. Le même sort emporta quelques-uns de ses hommes; d'autres furent victimes de la dysenterie et de la fièvre. Ajoutons qu'il y eut six noyades...”

“Quelque temps après leur retour les “voyageurs” reçurent chacun une médaille de bronze offerte par le Khédive d'Égypte et une médaille octroyée par le gouvernement de l'Angleterre. (5) Puis, dans une belle lettre que lord Wolseley adressa à lord Lansdowne (gouverneur du Canada) le généralissime anglais exalta la conduite des bateliers canadiens: “Je tiens à déclarer ici... que les services des voyageurs canadiens nous ont été très précieux et que, de plus, leur conduite a été excellente.” Et il ajoutait: “La présence des Canadiens au milieu des soldats anglais, écossais et irlandais fait bien voir la force des liens qui unissent toutes les parties de notre vaste empire.”

C'est sans doute après cette expédition que Pierre Desgagnés est marié. Il eut quatre fils et une fille: Georges, Emile, Joseph, Léo et Flore.

Au sujet de sa participation à la guerre de 1914-1918 nous n'avons pas d'autres renseignements que ce qui est donné plus haut.

Lors de son inscription dans le 230<sup>e</sup> bataillon des Forestiers, le 12 avril 1916, il déclara avoir servi dans le 81<sup>e</sup> des Nicolet Volunteers de la milice permanente. Licencié pour raisons médicales le 19 octobre de la même année, il entra dans le 221<sup>e</sup> régiment d'infanterie le 6 décembre suivant, pour en sortir le 12 juin 1918 pour raison de santé.

Il décéda en 1947.

Voilà un Saguenéen qui fait honneur à son pays d'origine mais en dehors. Tous ses frères et soeurs (la famille ayant émigré de bonne heure) ont, comme lui, œuvré à l'extérieur, entre autres ses deux soeurs religieuses; Georgienne, fondatrice et supérieure du couvent des Soeurs Grises au Témiscamingue, et Marle, supérieure générale des Soeurs Grises à Ottawa.

Viktor Tremblay.

(1) C'est ainsi qu'il orthographiait son nom.

(2) Page 261, numéros 154, 157, 164, et page 262, numéro 172.

(3) *Ibidem*, page 94.

(4) 1952, page 322.

(5) Une de ces médailles est en possession d'un fils de Pierre Desgagnés.

## Cinquantenaire de Riverbend

C'est en décembre 1925 que l'usine de Riverbend commença à produire du papier à journal. L'événement mérite d'être signalé.

Nous avons l'avantage de posséder des artisans de ce début d'un centre industriel qui a donné naissance à une ville; en particulier, MM. E. A. Ricken, chef comptable; Gordon Sisson, contremaître électricien; George McNaughton, J.-Eudore Lachance, présents à la mise en marche des machines. Nous avons eu l'avantage de rencontrer ces deux derniers.

C'est une réalisation de la compagnie Price. Le projet datait de 1923. La construction de l'usine avait commencé en octobre 1924 pour "l'installation de deux machines à papier 234 en plus de tout l'outillage nécessaire pour produire la pâte chimique, la pâte mécanique, la vapeur et l'électricité pour donner un rendement quotidien de 200 tonnes de papier journal". Cette usine devait être unique en son genre, comptant à l'origine uniquement sur l'électricité tant pour la force motrice que pour la production de la vapeur. Le contracteur de l'entreprise était William I. Bishop Limited de Montréal.

C'est le 17 décembre 1925 que la première machine à papier commença à opérer.

En même temps, était créée la ville de Riverbend. Sur un terrain acquis par la compagnie Price, le même contracteur en commençait les réalisations en mai 1925 avec prévision de l'achever en novembre de la même année. Les membres du premier conseil municipal désignés par la compagnie, étaient: E. A. Ricken, maire; C. F. Lane; U. H. Pelletier; N. E. McCaghey; George McNaughton. Ils tinrent leur première séance en juin.

Nous saluons donc le cinquantenaire de l'usine et de la ville de Riverbend.

La Société Historique  
du Saguenay

*Il y a 100 ans*

## La pêche au lac Saint-Jean

Un journal, LE NOUVELLISTE, à la date du 27 août 1880, donne au sujet de la pêche au lac Saint-Jean, des détails qui suggèrent des comparaisons avec le présent.

"Un moyen puissant d'alimenter les colons dans les nouveaux établissements au lac Saint-Jean est la pêche. On nous informe qu'elle a été très abondante cette année. L'été les poissons que l'on prend au lac Saint-Jean sont les suivants: ouinaniche ou saumon blanc, le brochet, qui a parfois six pieds et le doré. L'hiver on ne prend guère que ce que l'on appelle la loche. Ce dernier poisson atteint en général une longueur de deux pieds.

"Dans les grandes chaleurs tous les poissons se retirent à l'embouchure des grandes rivières: Péribonka, Mistassini, etc. Chaque propriétaire du lac a devant sa maison un flet où il est toujours sûr de trouver quelques bonnes pièces quand il veut manger du poisson.

"Les touristes s'amusez surtout à pêcher le brochet à la cuillère et le ouinaniche à la mouche. La truite abonde dans toutes les rivières. Quelques petits lacs contiennent quelques autres variétés de poisson. Ainsi nous avons vu prendre ce que l'on appelle l'éperlan dans une couple de lacs".

Une note du journal le 27 septembre dit: "La pêche aurait été des plus abondantes cette année dans la décharge du lac Saint-Jean. Nous venons de rencontrer un touriste qui se vante d'avoir pris 60 saumons en deux jours".

*Remarque.-*

L'auteur écrit ici "le ouinaniche", vraisemblablement parce que ce poisson est un saumon. Cependant on dit chez nous et partout "la ouananiche" et on a raison, car cette manière est imposée par le nom indien qui est l'aounanish. C'est sous cette forme que le nom apparaît pour la première fois: "Je considère l'awenanish comme le meilleur poisson d'eau douce que j'ai jamais vu." (Rapport de Nixon, Exploration de 1828, page 74).

## Une église centenaire

La chapelle de la Pointe-aux-Alouettes est la première église de la paroisse de Saint-Firmin à la baie Sainte-Catherine dans le comté du Saguenay. Construite en 1875, elle est bâtie en madriers tirés des vieilles maisons abandonnées à cette date. On y venait donner la mission pour les résidents de l'endroit et les groupements des environs: à la Dalle, à la Pointe-aux-Bouleaux, Rivière-aux-Canards, à Chauffaut-aux-Basques.

Elle subit une épreuve: dans l'hiver de 1890, une tempête de vent du nord-ouest renversa le clocher, qui était très élancé et pas assez solidement fixé à sa souche. Le prêtre desservant, qui était alors l'abbé Joseph Lemleux, curé de Tadoussac, n'en ayant pas été averti (il n'y venait pas donner la mission dans cette période à cause de l'impossibilité pratique de traverser l'embouchure du fjord Saguenay), ce n'est que dans l'été de 1891 qu'il fit reconstruire le clocher, lui donnant les dimensions plus modestes qu'on peut voir.

La cloche, qui provenait de l'ancien phare-lumière de l'Îlet-aux-Morts, fut installée, le 5 août 1899, événement qui attira sur les lieux des personnalités, entre autres le notaire, Charles-Arthur Gauvreau, député de Témiscouata, et l'abbé Olivier Mathieu, futur évêque de Régina, qui fit le sermon de circonstance. Cette cloche survécut à la chute de 1890 et reprit la place qu'elle occupe encore.

La population augmentant, l'abbé Lemleux fit ajouter un jubé et à l'entrée de la chapelle un tambour qui permettait d'y loger un peu de monde et d'y placer les cercueils pendant l'office des funérailles. Cette dernière fonction ne fut pas agréée par un citoyen notable, Pitre Poltras, et surtout par son épouse, qui déclara ne pas vouloir de service pour elle à l'église à sa mort, si on devait la mettre dans ce tambour, parce que, disait-elle, "Hors de l'église point de salut". Grâce à des explications et à l'oeuvre du temps, leur hostilité disparut avant leur mort.

A partir de 1901, la paroisse de Saint-Firmin eut un curé résidant, qui logea dans le haut de la sacristie placée au chevet de l'église.

En 1908, les familles des employés aux chantiers de Price et au chargement des bateaux s'étant groupés au fond de la baie, on construisit une nouvelle église paroissiale parmi eux, ce qui n'avait pas d'abord été acceptée volontiers par les autres éléments de la population, attachés à leur église.

Le calme revient à cette date, alors que le Séminaire de Chicoutimi devint propriétaire du domaine de la Pointe-aux-Alouettes comprenant la chapelle.

Les prêtres du Séminaire se servirent dès lors de cette chapelle pendant les vacances d'été que certains d'entre eux passaient à la Pointe. Ils y ajoutèrent des autels, enlevèrent plus tard le tambour, restaurèrent le plancher et la voûte, renouvelèrent la peinture à l'extérieur et à l'intérieur et entretenirent le tout avec soin.

Le cimetière qui l'avoisine a été restauré par moi-même, en 1928 et j'en ai fait une description détaillée conservée aux archives de la Société Historique du Saguenay.

On constate avec satisfaction que la vénérable petite église est arrivée à son centenaire "âgée mais pas vieille".

Victor Tremblay, p. d'h.

*Saguenayensia*

remercie ses

**ANNONCEURS**

qui permettent sa parution.

**UNI**  
POUR UN  
MEILLEUR  
SERVICE !

LAITERIE



**LA LAITERIE DE CHICOUTIMI**

LIMITÉE  
373, AVENUE STE-ANNE

CHICOUTIMI



**LA COOPERATIVE AGRICOLE**

DE CHICOUTIMI  
BOULEVARD LAMARCHE

CHICOUTIMI

Au Saguenay qui construit . . .



**LAURENT LAPOINTE LTÉE**

546 EST. BOUL. LAMARCHE, C.P. 400, CHICOUTIMI, P.Q. . TEL: 543.3391

TELEX . 011-26133

. . . fournit les meilleurs matériaux

HOMMAGES ET MEILLEURS VOEUX DE LA



**CHAÎNE COOPERATIVE  
DU SAGUENAY**

VIANDE — BEURRE — FROMAGE — MOULEES

**EN GROS**

**ABATTOIRS ET ENTREPOTS FRIGORIFIQUES SOUS INSPECTION FEDERALE**

**GRAINS**

**SUPPLEMENTS**

**EPICERIE - PROVISIONS**

**PATATES**

**FERRONNERIE**

**MATERIAUX de CONSTRUCTION**

**HUILE A CHAUFFAGE**

**GAZOLINE**

● Succursales à ALMA — JONQUIERE — MISTASSINI — CHAMBORD ●

TEL.: 343-2470



# Woolco

Chicoutimi et Jonquière

CHEZ WOOLCO LES  
BAS PRIX REGNENT  
EN PERMANENCE!

## Hommage de la Compagnie Price



*L'usine de la Compagnie Price à Riverview opère depuis 50 ans.*